

# ARCHIVES NATIONALES PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF DES ARCHIVES NATIONALES 2017-2020

# Projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales [PSCE], 2017-2020<sup>1</sup>

## **SOMMAIRE**

### **1. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DES ARCHIVES NATIONALES**

#### **Donner un avenir au patrimoine numérique**

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

**Mettre en œuvre ADAMANT : conduire le changement**

**Mettre en œuvre ADAMANT : réaliser la plate-forme d'archivage électronique**

**Mettre en œuvre ADAMANT : définir avec les Archives de France une stratégie de collecte et d'accès aux données numériques**

#### **Donner à voir et à entendre : la numérisation des sources**

Vingt ans de numérisation aux Archives nationales

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

**Ancrer la politique de numérisation des Archives nationales vers les besoins de la recherche**

**Choisir le format d'avenir**

**Retenir des modalités de pérennisation et d'accès durables**

#### **Porter à la connaissance : décrire les archives dans l'environnement numérique**

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

**Achever la conversion des inventaires pour leur publication en salle des inventaires virtuelle [SIV]**

**Enrichir et compléter les référentiels**

**Recherche & développement [R&D]. Faire entrer les Archives nationales dans l'univers des *Linked Data***

#### **Donner accès aux usagers : développer l'offre de services numériques**

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

**Refondre la salle des inventaires virtuelle [SIV] dans le cadre de la mise en œuvre d'ADAMANT**

**Ouvrir les métadonnées et permettre leur réutilisation**

**Développer significativement l'indexation participative des ressources des Archives nationales**

**Promouvoir l'édition scientifique et les publications en ligne**

**Recherche & développement [R&D] - Éditer avec le public : la transcription et l'édition collaborative**

<sup>1</sup> Voir également les « Lignes directrices du projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales, 2017-2020

## **2. LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES POUR DE NOUVEAUX USAGES**

### **Les enjeux en matière d'orientation des lecteurs**

Le bilan du PSCE 2013-2016

L'ouverture de la salle de lecture du site de Pierrefitte-sur-Seine

Les défis pour la salle de lecture du site de Paris

Les projets à venir

Construire de nouveaux outils

Un enjeu démocratique : permettre l'accès aux archives classifiées et la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture de fonds d'archives relatifs à la Seconde Guerre mondiale

Renforcer la concertation et la cohésion entre les sites et les départements des Archives nationales

### **Renforcer le rôle d'institution culturelle nationale en matière de médiation et de transmission**

Le développement de l'insertion des Archives nationales sur le territoire de Plaine Commune

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

Le développement des publics par la valorisation scientifique

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

Toucher de nouveaux publics à travers l'accessibilité, un enjeu culturel et un facteur d'innovation

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

Toucher de nouveaux publics par la programmation d'expositions et les nouveaux parcours de visites

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

Poursuivre le développement de l'offre pédagogique, l'éducation artistique et culturelle des Archives nationales

Le bilan du PSCE 2013-2016

Les projets à venir

Approfondir les relations avec les artistes : du patrimoine à la création

Poursuivre le développement des actions à l'international en étroite synergie avec le Service interministériel des Archives de France [SIAF]

## **3. COCONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES : les grands enjeux scientifiques des archives**

**Poursuivre, aux côtés des Archives de France, une collecte de qualité maîtrisée, tout en travaillant à l'intégration des fonds conservés sur le site de Fontainebleau**

## **Intensifier l'offre partenariale**

- Le contexte universitaire et de la recherche
- Les premiers résultats des nouvelles coopérations
- L'ouverture à des disciplines et des publics différents

## **Développer les programmes d'étude et de recherche sur les fonds des Archives nationales**

- Présentation détaillée des axes et des programmes
- Des enjeux spécifiques à certains types de fonds
- Les archives des personnalités politiques**
- Les archives de la recherche**
- Les archives des mouvements associatifs sociétaux**

## **Deux opérations exceptionnelles permises par le mécénat**

- Projet Météo-France - Projet AAA : Accès aux archives malgré l'amiante**
- L'acquisition et le traitement du fonds Turgot**

## **4. QUELLE STRATÉGIE POUR UNE CONSERVATION RAISONNÉE ?**

### **Maîtriser les espaces de conservation entre collecte et redéploiement des fonds**

- Le bilan du PSCE 2013-2016
- Réussir la préparation des transferts des fonds de Fontainebleau à Pierrefitte-sur-Seine et le redéploiement des fonds sur le site de Paris

### **Les ateliers face à la masse : définir une politique entre expertise et externalisation**

- Le bilan du PSCE 2013-2016
- Les projets à venir
- Lancer un marché de prestation de restauration/reliure**
- Ouvrir la réflexion sur des conditionnements standards de qualité pour les versements à venir**
- Partager l'expertise des Archives nationales en matière de conservation**

### **Assurer la gestion du risque**

- Le bilan du PSCE 2013-2016
- Le diagnostic environnemental du site de Paris**
- Le plan de sauvegarde et d'urgence**
- Le plan de prévention contre les inondations**
- Les opérations de décontamination biologique sur le site de Paris**
- Les opérations de décontamination biologique sur le site de Fontainebleau : recours au rayonnement gamma**
- La prise en compte du risque amiante**
- Les projets à venir
- Faire vivre le plan de sauvegarde et d'urgence**
- Prendre en compte le risque amiante dans la collecte des archives**
- Désamianter les fonds encore stockés dans le bâtiment dit Peigne**

# 1. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DES ARCHIVES NATIONALES

## Donner un avenir au patrimoine numérique

Le bilan du PSCE 2013-2016

Le précédent PSCE avait déjà identifié que « relever le défi de l'archivage électronique » était un enjeu « crucial » pour les Archives nationales et « le chantier prioritaire de leur modernisation ». Dès avril 2011, le Service interministériel des Archives de France [SIAF] avait demandé aux Archives nationales la mise en œuvre d'un **projet de plate-forme d'archivage numérique**, avec l'appui de la sous-direction des Systèmes d'information [SDSI] du ministère de la Culture et de la Communication [MCC]. En 2012 et en 2013, ils ont été rejoints par les deux autres ministères chargés de la conservation des archives historiques de l'État, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense, qui souhaitaient mener des projets analogues. Les objectifs étaient d'identifier les besoins des différents acteurs et les voies de mutualisation, et de définir une stratégie propre aux Archives nationales.

Les trois ministères sont aujourd'hui réunis au sein du **programme interministériel VITAM**, lancé le 9 mars 2015. Ce programme porte la réalisation d'une solution logicielle libre de type *backoffice* utilisable tant pour les besoins d'archivage de chacun des partenaires fondateurs que pour ceux d'autres entités publiques ou privées. Ce programme interministériel a reçu un avis favorable du comité interministériel aux Archives de France [CIAF] et de la direction interministérielle du Numérique et des systèmes d'information et de communication de l'État [DINSIC] qui en sont aujourd'hui les pilotes. La réalisation de la solution logicielle de *backoffice* est financée au titre du Plan d'investissement d'avenir [PIA]. Le logiciel VITAM doit être développé sous la conduite d'une équipe interministérielle dédiée, selon une méthodologie Agile et sous licence libre. **Trois versions majeures doivent être livrées de 2017 à 2019**, à raison d'une version majeure chaque année.



Le déploiement de la solution VITAM au sein du ministère de la Culture est porté par les Archives nationales en lien avec la sous-direction des Systèmes d'information [SDSI] du ministère. Il s'agit du projet **ADAMANT** [Administration des Archives et de leurs Métadonnées aux Archives Nationales dans le Temps], lancé le 15 avril 2015. Les années 2015 et 2016 ont été consacrées au cadrage fin du projet et à la mobilisation des ressources. Une direction de projet ADAMANT a été créée et rattachée à la direction de l'Appui scientifique des Archives nationales. ADAMANT est l'un des projets du programme interministériel VITAM et fait partie à ce titre du TOP 50 des projets informatiques de l'État supervisés par la DINSIC.

### Les projets à venir

#### Mettre en œuvre ADAMANT : conduire le changement

Le projet ADAMANT a pour vocation essentielle de faire évoluer les outils, les procédures et l'organisation de la chaîne d'archivage numérique des Archives nationales. **Le postulat scientifique est de faire tomber le cloisonnement entre les filières d'archivage papier et d'archivage numérique, afin de se conformer au principe fondateur de l'archivistique, le respect des fonds** qui transcende les supports.

En effet, la responsabilité scientifique de la gestion des archives numériques doit progressivement être partagée par l'ensemble des acteurs de cette chaîne, qu'ils travaillent auprès des services versants (Missions des Archives de France notamment), ou au sein des différents services des Archives nationales (service des entrées, direction des Fonds, direction des Publics). En particulier, les équipes responsables de fonds, présentes dans les départements de la direction des Fonds, élargiront leurs compétences progressivement pour prendre en charge indifféremment des archives papier ou électroniques – sans devoir devenir des experts techniques ; de même, les agents de la direction des Publics devront orienter les chercheurs vers les sources pertinentes, quel que soit leur support. Le département de l'Archivage électronique et des archives audiovisuelles [DAEAA], seul responsable des archives numériques dans l'organisation actuelle, doit ainsi petit à petit se positionner comme un opérateur technique de conservation, d'expertise et d'appui scientifique, à l'instar du département de la Conservation pour la chaîne papier.

Les actions à venir sont la préparation commune, entre le DAEAA et les départements de la direction des Fonds, des entrées d'archives électroniques dès la période transitoire (avant le déploiement du nouvel outil) ; le partage de connaissances sur les fonds déjà collectés *via* la publication d'instruments de recherche ; la participation à des formations et des cycles d'enseignement ; la publication d'informations régulières dans les outils de communication interne.

Un élément essentiel de cette acculturation porte sur la prise en charge des **archives « hybrides »**, c'est-à-dire possédant des liens forts entre archives « papier » et données numériques. On peut d'ores et déjà déceler

différents types de liens entre données numériques et archives papier : elles peuvent émaner du même producteur ; une procédure administrative peut comprendre un dossier papier et des ressources numériques qui se complètent ; une procédure administrative peut être dématérialisée et des données numériques prennent la suite de séries papier ; le numérique peut référencer le papier (une base de données donne accès aux dossiers papier) ; ou encore, un service peut verser les originaux papier et les fichiers de leur numérisation. L'analyse de ces cas et des réponses à apporter est un objectif permettant de préparer les responsables de fonds à la prise en charge directe des archives numériques, avec l'appui technique des équipes dédiées à la mise en œuvre de la plate-forme d'archivage électronique.

### Mettre en œuvre ADAMANT : réaliser la plate-forme d'archivage électronique

Le volet applicatif du projet ADAMANT est une extension de la refonte du système d'information des Archives nationales, commencée avec la mise en production du SIA (2011-2013). Il suppose en effet que les fonctionnalités nécessaires au traitement des archives numériques soient intégrées dans le SIA, en adaptant ce dernier et en le complétant de modules dédiés au traitement des archives numériques, eux-mêmes interfacés avec VITAM. Cette intégration doit être menée de manière à ce que le système applicatif qui en résulte puisse être maintenu et exploité comme un tout cohérent, aussi bien pendant la phase projet que par la suite. Le calendrier



Séance de travail ADAMANT. © Arch. nat./Marius Roselet

du projet ADAMANT prévoit une mise en service de la plate-forme d'archivage numérique des Archives nationales au mois d'avril 2018, puis des mises à jour majeures en avril 2019 et 2020, alignées sur la livraison des versions de VITAM. Pour ce faire, il convient notamment de mettre en place une gouvernance commune de la maîtrise d'ouvrage du SIA et d'ADAMANT, en lien avec la SDSI.

### Mettre en œuvre ADAMANT : définir en lien étroit avec les Archives de France une stratégie de collecte et d'accès aux données numériques

Les Archives nationales, pour la première fois, disposent d'une vision globale sur leur patrimoine numérique : tant les archives papier qui ont fait l'objet d'une numérisation et qui constituent 45 TO de données, que les archives nativement numériques. **Les données prises en charge et traitées de 1983 à 2016 par les Archives nationales représentent près de 153 500 000 fichiers nativement numériques, soit 36 To de volume de données** (12 TO de données structurées, 22 TO de documents audiovisuels, 2 TO de fichiers bureautiques). **Fin 2015, deux états des fonds d'archives électroniques et audiovisuelles ont été publiés**, présentant ainsi un panorama d'ensemble sur des sources inédites d'une grande richesse et ouvrant d'innombrables pistes de recherche.

La transformation des pratiques de travail de l'administration trouve son fidèle reflet dans les versements effectués aux Archives nationales. Ainsi observe-t-on qu'avant 2010, environ 80 % des versements étaient constitués de données structurées, issues de bases de données ou de fichiers statistiques. Cette proportion est tombée à près de 20 % depuis cette date, au profit des documents bureautiques ou multimédias. Les raisons en sont diverses, en particulier l'accroissement massif des productions bureautiques dans les ministères, notamment dans les cabinets ministériels, et celui, tout aussi massif, de la photographie numérique et audiovisuelle (cabinets, services de communication). De même l'apparition d'une offre de service (voir *infra*) pour permettre l'accès sécurisé à des données dans le domaine statistique, bien que ne portant pas sur l'archivage définitif, a-t-elle pu contribuer à brouiller la mission assumée par les Archives nationales.

L'enjeu, dans les années à venir, est de disposer d'une cartographie de la production de données par les ministères, pour identifier celles ayant un fort potentiel juridique et/ou patrimonial. Elle permettra de prioriser la prise en charge de flux de données, et par là même l'automatisation du processus depuis les ministères jusqu'aux Archives nationales. Cette cartographie, portée tant par les services informatiques des ministères que par les Missions et services des archives sous le contrôle du SIAF, est en cours. Comme première expérience d'automatisation, c'est **l'application SOLON qui a été retenue**, en raison notamment de son très riche contenu, les dossiers d'élaboration des lois et règlements. Ce projet innovant permettra de tester, en étroite collaboration avec le SIAF, une **offre de service** pour les Archives nationales plus riche, en visant à la fois à anticiper les versements en aidant les services du Premier ministre à rechercher les données versées aux Archives nationales, à travers leur propre interface de recherche, et à offrir des accès riches aux usagers externes des Archives nationales, pour les dossiers librement communicables.

Cette offre de service passe également par la mise en œuvre d'outils permettant **l'accès distant et sécurisé** pour des données non encore communicables. C'est dans ce cadre que s'inscrivent de nouvelles collaborations en cours de construction, avec des partenaires permettant déjà des services d'accès à des données numériques anonymisées, comme le centre d'accès sécurisé aux données [CASD]<sup>2</sup>. Les Archives nationales se positionnent quant à elles dans leurs missions fondamentales de conservation pérenne dans le temps, garantissant l'intégrité, l'authenticité et la disponibilité des données, afin de permettre un accès gratuit et ouvert à tous dans le respect des différentes législations.

Dans ce contexte, la migration des données numériques actuellement conservées par les Archives nationales (issues du programme CONSTANCE) est également un enjeu majeur : les données qui seront communicables seront beaucoup plus aisément accessibles dès l'ouverture de la plate-forme d'archivage électronique. Six migrations (format, support, données, métadonnées) ont déjà été effectuées depuis les premiers versements des années 1980. Les données collectées sont donc de natures diverses (données structurées, non structurées, messageries, audiovisuel, etc.), ce qui implique que, pour chaque typologie, soient définis des modèles de métadonnées permettant leur import, avec la mise en place de programmes informatiques permettant les migrations tout en préservant l'intégrité des archives.

## Donner à voir et à entendre : la numérisation des sources

### Vingt ans de numérisation aux Archives nationales

Les Archives nationales, dans un premier temps, ont choisi de numériser les documents prestigieux de l'histoire de France (comme les Constitutions) ou les « beaux documents », notamment certaines séries de cartes et plans (l'atlas Trudaine, par exemple), ou encore des collections photographiques, constituant ainsi, dès 1998, leur première offre de documents numérisés en ligne, la base ARCHIM.

Les attentes fortes du public généalogiste ont orienté les politiques de numérisation des services d'archives départementales vers les registres paroissiaux et d'état civil ; dans une même volonté de répondre à la demande sociale, les Archives nationales sont également entrées dans une logique de numérisation de masse pour des séries permettant de faire des recherches individuelles. Dans le cadre du projet Pierrefitte, le chantier des fonds a pris en charge de grosses opérations de numérisation, en particulier des dossiers de titulaires de la Légion d'honneur décédés avant 1977 (5 millions de vues) et des Livres d'or des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale (260 000 vues).

Elles se sont finalement, depuis 2012, engagées dans une politique plus sélective, avec, pour objectif, de numériser et de mettre en ligne des ensembles le plus souvent de dimension modeste, rarement plus de 100 000 pages, ce qui permet de mener à bien chaque projet dans un délai raisonnable d'un ou deux ans. En moyenne, cinquante opérations sont programmées chaque année.

### Le bilan du PSCE 2013-2016

La plupart des opérations de numérisation ont été externalisées, dans le cadre d'un marché pluriannuel distinguant quatre types d'objets à traiter : documents sur support traditionnel (papier et parchemin) ; cartes, plans et documents graphiques ; phototypes ; objets en trois dimensions (sceaux notamment). Par ailleurs, les opérations de microfilmage en cours ont été poursuivies. En revanche, il a été décidé qu'à leur achèvement, il n'en sera plus programmé.

**Une programmation pluriannuelle** a été mise en place, qui permet de planifier toutes les opérations préalables ainsi que la numérisation elle-même. Elle constitue un outil de suivi partagé avec l'ensemble des acteurs concernés. Les documents sélectionnés appartiennent à des différents champs : fonds prestigieux d'archives privées (fonds Turgot par exemple), documents relevant du domaine politique (discours et photographies des Présidents et Premiers ministres, communiqués de presse du Conseil des ministres, discours et photographies d'hommes et de femmes politiques (Michel Rocard, par exemple), guerres mondiales, cartographie et affiches, ouvrages d'art et architecture, etc.

© Arch. nat./pôle image



Les **moulages de sceaux** conservés aux Archives nationales représentent, par leur nombre et la rareté de la collection, un ensemble unique au monde. Réalisés en soufre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et conservés dans des tiroirs de médailliers d'où il est difficile de les extraire, ces moulages sont également très fragiles. La prestation a été lancée début 2015 pour une durée de quatre années.

En matière **d'archives sonores**, les Archives nationales ont mis en ligne en intranet dans leurs salles de lecture, la base de Consultation Assistée d'Information Multimédia des Archives nationales [CAIMAN]. Elle permet un accès séquentiel aux enregistrements et l'écoute directe de la parole d'anciens déportés et internés, recueillie par la Fondation de la mémoire de la déportation [FMD] : 247 enregistrements sonores déposés aux Archives nationales, représentant 540 heures d'écoute.

<sup>2</sup> Créé en 2009 par le Service organisation des systèmes d'information du Groupe des Écoles nationales d'économie et statistique [Genes], le CASD est un équipement conçu pour permettre l'accès à des données individuelles très détaillées et, donc, le plus souvent soumises à des conditions de sécurité élevées, à des chercheurs, datascientists, consultants, etc.

Par ailleurs, le besoin de gérer de façon unifiée les photographies produites par les Archives nationales a conduit à la création, fin 2013, de la **photothèque Bianca** [Base Images des Archives Nationales Consultation et Archivage]. La base a été mise à la disposition des utilisateurs internes à l'institution, mais n'est pas ouverte sur le web.

## Les projets à venir

### Ancrer la politique de numérisation des Archives nationales vers les besoins de la recherche

Après avoir longtemps pris l'initiative des campagnes de numérisation, souvent orientées vers le grand public, les Archives nationales inscrivent davantage leur programmation **dans le cadre des partenariats avec les centres de recherche et autres institutions culturelles**. Ces partenariats permettent souvent de bénéficier de financements.

Le nouveau marché de numérisation, qui sera exécutable durant la période 2017-2020, est élargi **aux supports audiovisuels analogiques**, en raison de leur obsolescence rapide. Les Archives nationales conservent en effet des fonds exceptionnels : enregistrements des procès historiques, cinémathèque de l'Agriculture dont des films muets, films ethnographiques, campagnes de prévention des ministères, etc. Un enjeu fort tant de pérennisation que de diffusion consiste en l'établissement d'un programme spécifique à ces supports.

Comme exemples de projets de numérisation pour les années à venir, on peut mentionner les registres des jurandes et maîtrises des métiers de Paris (1585-1790), les fonds figurés de la Secrétairerie d'État impériale, les registres du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1808-1921), les plans de l'exposition universelle de 1900 ou les photographies des ponts détruits durant la Seconde Guerre mondiale, les dossiers du Service de recherche des crimes de guerre ennemis (1944-1960), ou encore les registres des arrêts des chambres civiques de la cour de justice de la Seine, les discours de Pierre Mendès France (1932-1971), ou les dossiers et scellés de la Cour de sûreté de l'État concernant Mai 68...

La constitution d'un comité des usagers des Archives nationales (voir *infra*) permettra de confronter encore davantage les attentes et les besoins de ces derniers aux programmes de numérisation lancés par les Archives nationales. De même, la complémentarité avec d'autres numérisations portées par le réseau des services d'archives sera-t-elle un critère important.

Les choix ne se feront bien évidemment qu'en fonction également d'autres critères que sont l'état de conservation et la nature des opérations de restauration préalables des fonds proposés à la numérisation, la communicabilité en ligne des documents (certains sont librement communicables mais pas diffusables en ligne) ; l'état de classement et la présence d'instruments de recherche décrivant ces archives de façon détaillée afin d'y donner facilement accès.

### Choisir le format d'avenir

L'investissement que représente la numérisation, en coût financier et en temps de travail, nécessite qu'il soit durable. Il est nécessaire d'avoir un fichier numérique stable dans le temps, sans perte de données, ni à l'origine, ni à chaque enregistrement, donc un fichier produit dans un **format de conservation**. Le format retenu pour les images par les Archives nationales comme par nombre d'institutions patrimoniales est le TIFF, qui a fait ses preuves et qui est largement partagé dans le monde. C'est à partir de ce format que l'on peut répondre aux demandes de reproduction de qualité. Son défaut est d'être très gourmand en espace de stockage et très « lourd » à manipuler sur les postes de travail. Le format JPEG2000 est une alternative intéressante, qui présente un excellent ratio qualité/volume et qui peut encapsuler bon nombre de métadonnées. Il est expérimenté par la Bibliothèque nationale de France pour les collections imprimées.

Il convient de mener une étude d'évaluation du format JPEG 2000, de ses avantages et inconvénients, et de statuer, en accord avec le SIAF, sur le choix des formats de conservation et de diffusion à retenir pour les fichiers images.

### Retenir des modalités de pérennisation et d'accès durables

Les Archives nationales effectuent de la numérisation selon différentes filières, internes et externalisées, de qualité professionnelle ou suivant des procédures simplifiées. Par ailleurs, elles reçoivent également dans le cadre des entrées d'archives, parallèlement à des ensembles papier, des fichiers numériques provenant d'opérations de numérisation préalable effectuées par l'organisme producteur sur tout ou partie du fonds transféré. Enfin, les Archives nationales produisent dans le cadre de leurs activités un fonds propre constitué de reportages (photographiques ou audiovisuels) sur leurs activités ou événements. Un premier récolement, effectué en 2016, a permis d'estimer le volume de ces ressources à 45 To. Tous ces fichiers numériques sont conservés de façon dispersée, sans sécurisation d'ensemble. L'accès à ces ressources est également diversifié, soit par le SIA, soit par la photothèque, soit sur un serveur des ressources partagées en interne et dépourvu d'outil spécifique. Une stratégie de pérennisation et d'accès doit être définie.

L'articulation de ces exigences et de ces besoins devra être évaluée par rapport aux possibilités de la plateforme ADAMANT afin de proposer des solutions pour tous les cas de figure. Enfin, la mise en œuvre doit être la plus rapide possible par la suite.

Pour les fichiers produits depuis 2012 et qui ne bénéficient pas de sauvegarde sur serveur, une action de sécurisation d'urgence sera entreprise avec leur transmission au Centre national du microfilm et de la numérisation [CNMN] à Espeyran, pour obtenir une copie de sauvegarde sur bande LTO de dernière génération.

## Porter à la connaissance : décrire les archives dans l'environnement numérique

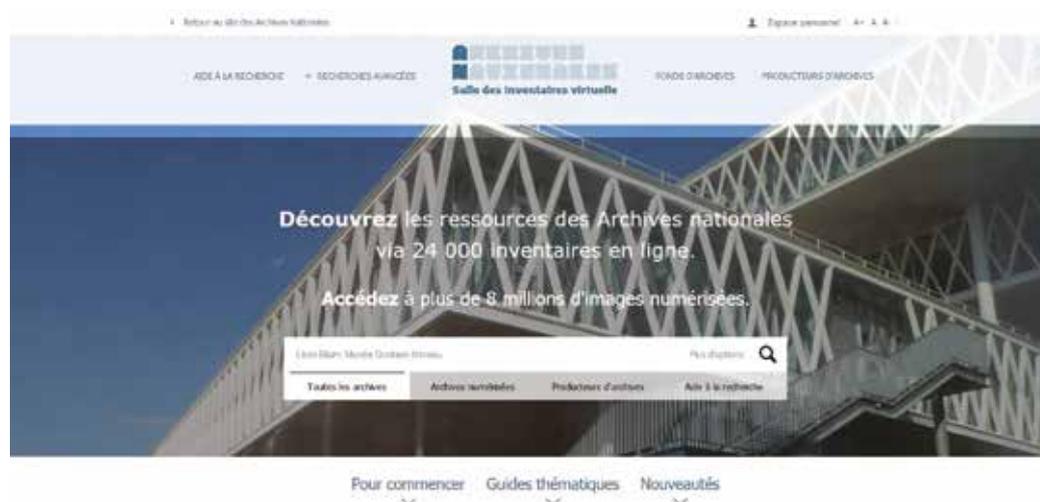
### Le bilan du PSCE 2013-2016

Le choix de l'EAD aux Archives nationales a eu pour conséquence un chantier considérable de rétroconversion en fichiers numériques de milliers d'instruments de recherche jusqu'alors consultables uniquement sous forme papier. En 2007, un recensement des instruments de recherche produits depuis deux cents ans par les Archives nationales avait permis de comptabiliser 22 500 inventaires et 3,5 millions de fiches, soit un total d'environ 5 millions de fiches et pages papier. Un premier marché triennal avait porté, en 2009-2012, sur la dématérialisation et l'encodage des instruments de recherche antérieurs à 2006, complété par un second marché portant sur l'encodage des instruments de recherche déjà produits sous forme électronique avant 2006. Près de 20 000 fichiers ont été ainsi créés.

L'effort des Archives nationales a par ailleurs porté depuis 2010 sur la constitution de référentiels uniques pour l'institution, en particulier un référentiel des producteurs (organismes ou personnes) dont émanent les documents et les données qui leur ont été versés ou confiés. 14 000 notices décrivant des producteurs d'archives sont en ligne en 2016. Pendant la période 2013-2016, le référentiel s'est enrichi de plus de 850 notices et plusieurs milliers d'autres ont été complétées. Cependant, la couverture temporelle et spatiale du référentiel est encore loin de coïncider avec celle des producteurs des fonds conservés aux Archives nationales.

### Les projets à venir

#### Achever la conversion des inventaires pour leur publication sur la SIV



Page d'accueil de la salle des inventaires virtuelle.

Un certain nombre d'inventaires antérieurs à 2006 qui n'ont pas été traités dans le premier marché de dématérialisation, car considérés comme non prioritaires, et tous ceux produits entre 2007 et 2011, majoritairement sous format bureautique, devront être encodés selon le standard XML-EAD. En 2014-2015, un récolement a été lancé afin de dresser la liste des inventaires restant à traiter. Leur nombre est évalué à environ 3 600 unités ( $\pm 10\%$ ), dont près de 65 % sont disponibles dans un format électronique.

Une priorité sera donnée aux inventaires des fonds d'archives actuellement conservés sur le site de Fontainebleau. Par ailleurs, un soin particulier doit être apporté à la prise en compte des « inventaires-index » produits notamment pour les archives du Moyen Âge et de l'Ancien Régime.

On profitera de ces opérations de rétroconversion pour extraire les informations relatives aux producteurs des fonds pour encodage en notices XML-EAC.

Par ailleurs, un certain nombre de fonds ont fait l'objet, depuis des dizaines d'années, de descriptions structurées dans des bases de données. Elles se répartissent en bases développées sous le logiciel CINDOC,

et d'autres sont accessibles sur Internet par l'outil documentaire du ministère de la Culture, MISTRAL, en cours de migration fin 2016 dans le cadre du projet SIROCCO. Environ 105 bases de données sont actuellement maintenues sous CINDOC. Leur conversion en instruments de recherche XML-EAD permettra de les migrer vers le SIA et de les publier en SIV pour les rendre largement accessibles à la recherche. Pour un certain nombre d'entre elles, des images numérisées leur sont associées.

## Enrichir et compléter les référentiels

### *Le référentiel des producteurs d'archives*

Il convient de poursuivre l'effort de construction du référentiel des producteurs commencé en 2013-2016, et porté avec les Missions et services d'archives des ministères, notamment en ce qui concerne les aspects méthodologiques du projet. Des choix déterminant des priorités de création de notices doivent être définis, dans la perspective d'offrir aux internautes un panorama de haut niveau sur les administrations de l'État. Un des enjeux de la construction du référentiel des producteurs est également la création de passerelles entre le système d'information [SI] des Archives nationales et les SI d'institutions voisines, afin de faciliter l'enrichissement des notices et de permettre des rebonds dans la recherche des internautes.

Il convient pour cela de poursuivre l'élaboration du référentiel en terminant la saisie des notices relatives aux producteurs de droit privé (personnes, familles, organismes) et en procédant à la description des organes exécutifs du plus haut niveau de l'État, ainsi que de leurs subdivisions de premier niveau, par groupes d'entités liées par un même domaine fonctionnel. Il convient également de mettre en ligne le manuel pour la description des producteurs sur le site web des Archives nationales.

Il convient enfin de mettre en œuvre l'interopérabilité du référentiel : en permettant les échanges de données, dans les deux sens si pertinents, entre le référentiel des producteurs et (au moins) la base de données internationale des identifiants ISNI, les Archives nationales étant devenues membre en 2014, aux côtés du SIAF, de l'agence internationale ISNI-IA fin 2014 ; ONOMA, le futur référentiel acteurs du ministère de la Culture ; le référentiel des producteurs porté par le SIAF et l'Association des archivistes français ; les notices d'autorité de la BnF ; en rendant les notices producteurs moissonnables *via* le protocole OAI-PMH, notamment pour le portail *francearchives.fr* ; si possible, en proposant le téléchargement et l'interrogation des données constituant les notices, afin que toute entité externe puisse les requêter et les aligner à ses propres données.

### *Le référentiel des fonctions*

L'administration française connaît de nombreuses réformes, ce qui entraîne une instabilité permanente de ses organigrammes. Il paraît donc pertinent d'aller vers une description des domaines d'activités qui soit plus stable et permette de regrouper les différentes entités recouvrant dans leurs attributions les mêmes fonctions de base. La norme internationale de description des fonctions [ISDF] a été publiée en 2008 par le Conseil international des Archives. Elle n'existait donc pas lors de la rédaction de l'appel d'offres pour la réalisation du SIA et n'a pas été implémentée dans l'outil. Or, le schéma XML correspondant à cette norme devrait être développé en 2017. Sa prise en compte dans la pratique descriptive des Archives nationales et son implémentation dans le SIA sont une perspective importante, qui va redessiner des modalités d'accès aux fonds pour le public.

Il s'agira par conséquent, à partir du vocabulaire d'indexation des fonctions qui existe déjà au sein du SIA, de construire un thésaurus hiérarchisé et de haut niveau des fonctions ; de construire ainsi un référentiel des fonctions, qui procurerait une description contextuelle des fonctions des services d'administration centrale et opérateurs de l'État, incluant l'historique de ces fonctions du Moyen Âge à nos jours ; enfin, de faire évoluer le plan d'orientation général des Archives nationales en utilisant les fonctions comme « porte d'entrée » de la présentation des fonds : les notices descriptives des fonctions proposeraient des liens vers les notices décrivant, dans le référentiel des producteurs, les entités successivement chargées de ces fonctions, qui elles-mêmes donnent accès *via* des liens aux instruments de recherche.

## Recherche & développement [R&D]. Faire entrer les Archives nationales dans l'univers des *Linked Data*

L'évolution générale des outils de description archivistique s'inscrit dans un contexte d'ouverture vers le web de données [*Linked Data*]. Le Conseil international des Archives doit publier en 2017 une nouvelle norme de description des archives, *Records in Contexts – Conceptual Model [RiC-CM]*, qui a pour objet d'intégrer les quatre normes déjà existantes, et d'aller plus loin dans l'expression de la complexité du monde des archives et de leurs relations contextuelles, pendant tout leur cycle de vie.

La transposition technique de ce modèle conceptuel RiC-CM en ontologie [*RiC-O*] est prévue dans la foulée. Cette ontologie sera exprimée en utilisant les standards du web sémantique, en particulier le langage *OWL [Web Ontology Language]* et le format *RDF [Resource Description Framework]*, qui permettent l'expression des relations entre les données par des graphes. Les Archives nationales, aux côtés du SIAF, sont représentées au sein du groupe d'experts EGAD [*Expert Group on Archival Description*] à l'origine de cette initiative.

L'évolution à terme du SIA vers un module « sémantique », qui s'appuierait sur ces standards, peut être envisagée à travers des expérimentations. Il s'agit notamment de réaliser, d'ici fin 2017, sous la forme d'un prototype logiciel (application web), une preuve de concept et d'utilité [POC] pour montrer qu'il est possible de représenter en RDF de façon rigoureuse des jeux de métadonnées archivistiques ; d'interconnecter et d'enrichir les triplets obtenus ; de les visualiser de façon fluide, efficace et signifiante, sous diverses formes, notamment sous la forme de graphes dynamiques. Ces expérimentations permettront aux Archives nationales d'évaluer et d'adapter l'ontologie RiC-O pour la représentation RDF de l'ensemble de leurs métadonnées.

## Donner accès aux usagers : développer l'offre de services numériques

### Le bilan du PSCE 2013-2016

© Arch. nat./pôle image



La salle des inventaires virtuelle [SIV] est l'outil principal d'exposition des ressources des Archives nationales et d'interface avec les internautes et les lecteurs. Elle est constituée de deux volets. Le premier est un espace personnel dédié aux services en ligne : demande de recherche, préinscription comme lecteur, réservation et commande de documents originaux à consulter, demandes d'autorisations de consultation de documents non librement communicables, demande de reproduction. Le second permet différents modes de recherche transverse dans les inventaires des Archives nationales, avec accès, le cas échéant, aux archives numérisées associées.

La SIV a été mise en ligne progressivement, entre octobre 2011 (espace personnel) et septembre 2013 (recherche). En matière de données à caractère personnel, la SIV permet d'exposer en ligne sur Internet les informations relatives aux personnes selon les préconisations de la CNIL et de restreindre à une diffusion locale, en salle de lecture, les informations librement communicables mais non librement diffusables. Il reste à traiter le sujet des images numériques d'archives non encore librement communicables/diffusables.

La SIV comporte actuellement environ 24 000 inventaires (en XML-EAD), soit 3,4 millions de notices descriptives, 14 000 notices décrivant les organismes ou personnes dont émanent les archives (en XML-EAC) et donne accès à 6,8 millions d'images numérisées. Elle a accueilli en 2015 près de 200 000 visiteurs qui ont vu près de 4 millions de pages. Il est apparu nécessaire dès 2015 de faire un bilan des pratiques du public en salle des inventaires virtuelle afin de diagnostiquer les usages et de pointer les améliorations à effectuer. Une enquête diffusée en ligne et sur place, dans les salles de lecture, a permis d'obtenir près de 500 réponses. Si 80 % de nos usagers ont déclaré avoir trouvé dans la SIV ce qu'ils voulaient, de nombreuses remarques portaient sur la difficulté de se familiariser avec les outils proposés.

Les enseignements de l'audit sur la SIV ont permis de conduire en 2016 une première phase de refonte, portant sur les axes d'amélioration ergonomique et graphique, appuyée sur des groupes utilisateurs incluant des représentants de nos publics. Les travaux ont porté principalement sur la recherche : valoriser les contenus des fiches de recherches pour les rendre plus adaptées aux usages du Web, mieux valoriser et faciliter l'accès aux archives numérisées, simplifier l'ergonomie des écrans d'interrogation, permettre de trier et d'affiner la liste des résultats (recherches par facette), rendre plus intelligible la navigation dans l'inventaire... Une attention particulière est également portée au vocabulaire pour qu'il soit le plus simple possible.

Afin d'augmenter la visibilité internationale des Archives nationales, celles-ci ont chargé une première fois en janvier 2014 l'ensemble de leurs instruments de recherche en EAD sur le portail européen des archives (APEX), leur contribution plaçant ainsi la France au 3<sup>e</sup> rang des pays européens fournisseurs d'inventaires. En novembre 2015, elles ont à nouveau chargé l'ensemble mis à jour de leurs instruments de recherche ainsi que les notices décrivant les producteurs des fonds. Ces chargements « manuels » devraient être automatisés à l'avenir.

Enfin, les Archives nationales participent aux travaux d'élaboration du portail national interministériel des archives (*francearchives.fr*) piloté par le SIAF, désormais en ligne, qui sera pour elles un relais important de visibilité sur Internet.

Les Archives nationales ont refondu leur portail institutionnel en 2013, en articulation avec l'ouverture complète de la salle des inventaires virtuelle. Les deux sites ont été conçus en complémentarité l'un de l'autre : le portail contient la présentation de l'institution, les actualités, la méthodologie de la recherche ; la SIV concentre les outils de recherche dans les fonds. Le portail a franchi les frontières en 2016, grâce à sa publication en anglais et en espagnol.

## Les projets à venir

### Refondre la SIV dans le cadre de la mise en œuvre d'ADAMANT

L'objectif majeur est donc de faire évoluer la SIV pour y intégrer pleinement les fonctionnalités d'accès aux archives numériques, en articulant le plus fluidement possible l'accès aux archives papier et aux archives numériques ; à cet égard, il conviendra de mettre en place un dispositif permettant aux personnes autorisées d'accéder de façon sécurisée à des archives numériques non librement communicables.

De façon plus classique, la refonte de la SIV, en coordination étroite avec *francearchives.fr*, sera l'occasion d'évaluer et d'améliorer la qualité du moteur de recherches et la pertinence des résultats et d'affiner son intelligibilité et le guidage dans ses outils (création de tutoriels, recherches guidées, accès cartographiques, orientation dans les fonds, affichage des notices producteurs, etc.).

### Ouvrir les métadonnées et permettre leur réutilisation

L'ouverture des données [*Open Data*] vise à encourager la réutilisation des données au-delà de leur utilisation première par l'administration. Qu'ils s'agissent d'interprétations (graphique, carte, animation, article de blog) ou d'applications (site Web, logiciel professionnel), les réutilisations exploitent le potentiel de l'ouverture des données (*Open Data*)<sup>3</sup>. Les Archives nationales s'inscrivent résolument dans cette démarche et se doivent de définir et mettre en œuvre leur politique à cet égard, en réseau avec les partenaires concernés.

En matière de réutilisation (données, interfaces), les Archives nationales souhaitent ainsi étudier la possibilité de fournir des informations libres de droit *via* Internet. Elles souhaitent construire leur plateforme d'archivage numérique dans une logique d'architecture ouverte, de manière à exposer sur une nouvelle application *data.an.gouv.fr*, leurs métadonnées et les données libres de droit qu'elles conservent.

Les Archives nationales souhaitent également mettre à jour leur entrepôt OAI [*Open Archives Initiative*] pour faciliter le moissonnage de leurs données (inventaires et notices producteurs) par le portail *francearchives.fr* qui, lui-même, sera moissonné par le portail européen. Il s'agira également de doter l'ensemble des ressources numériques, quel que soit le niveau de granularité, de permaliens.

### Développer significativement l'indexation participative des ressources des Archives nationales

Beaucoup de services d'archives du réseau des Archives de France ont aujourd'hui fait entrer le *crowdsourcing*, ou l'action participative de bénévoles internautes à la connaissance des fonds, dans leurs activités courantes. Il peut s'agir d'indexer des ressources généalogiques, d'enrichir la description d'images, ou encore de contribuer à des dictionnaires (noms de personnes, noms de lieux). Les Archives nationales ont une expérience ancienne des travaux partagés avec des bénévoles (notamment sur les minutes notariales qu'elles conservent ; ou encore dans le cadre des activités très foisonnantes du Centre de topographie parisienne) ; elles ont développé un outil (dont la technologie est aujourd'hui dépassée) permettant l'indexation de décrets de naturalisation (Natnum).

Par ailleurs, des entretiens réalisés au sein des services des Archives nationales à l'été et à l'automne 2016, en particulier à la direction des Fonds, montrent que la demande existe, tant auprès des personnels des archives que de leurs publics, autour de tels projets : poursuite des travaux d'indexation sur les décrets de naturalisation, travaux participatifs sur les procès-verbaux du Conseil général des Ponts et Chaussées, indexation en lien avec l'ensemble du réseau des services départementaux d'archives des répertoires de notaires et des dossiers de nomination, reprise d'instruments de recherche anciens ou non indexés, identification de fonds photographiques...

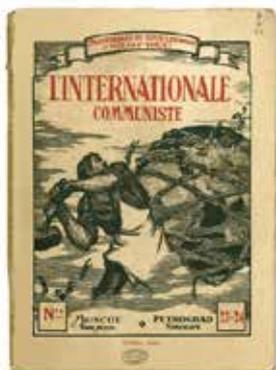
Il convient dans les trois années à venir de passer à la vitesse supérieure : en mettant en visibilité, sur le site Internet notamment, les actions menées avec les bénévoles et les internautes dans ce cadre ; en offrant des espaces de discussions avec ces derniers ; en priorisant quelques actions d'indexation participative ; en utilisant, dans un premier temps, un wiki ainsi que les médias sociaux des Archives nationales, pour permettre à ces projets d'être menés à distance (réseaux) et plus uniquement sur place ou en interne ; en animant un réseau de référents au sein des Archives nationales ; en développant, dans un second temps, un module adossé au SIA, facilitant l'intégration des données indexées dans la salle des inventaires virtuelle.

### Promouvoir l'édition scientifique et les publications en ligne

*Développer les publications en ligne sur [books.openedition.org](http://books.openedition.org)*

En 2016, les Archives nationales ont ouvert un nouvel espace éditorial en ligne pour les actes des colloques et journées d'étude qu'elles produisent, afin de valoriser le plus largement possible les résultats des nombreuses

<sup>3</sup> Source : portail national *data.gouv.fr*, octobre 2016.



**ARCHIVES ET COMMUNISME(S):  
L'AVANT-GUERRE (1919-1943)**

**NOUVEAUX OUTILS, NOUVELLES ARCHIVES**



manifestations scientifiques qu'elles organisent ou auxquelles elles participent, ainsi que de mettre fin aux publications papier pour ce type de productions. Elles ont recours à la plate-forme OpenEdition Books, développé par le Centre pour l'édition électronique ouverte (CLER), soutenu par de grandes institutions de recherche françaises. Les Archives nationales se sont donc engagées à maintenir et développer leur activité éditoriale sur cette plate-forme.

Il convient désormais de former un réseau de référents au sein des départements de la direction des Fonds pour assurer les publications sur la plate-forme ainsi que de poursuivre l'alimentation de la collection « Actes » de la plate-forme éditoriale des Archives nationales, par l'encodage, l'indexation et la mise en ligne des actes de colloques et de journées d'étude.

Couverture d'un ouvrage paru sur  
OpenEditionBooks.

### *Éditer les sources sous forme de représentations cartographiques*

Rares sont les atlas historiques français récents, généralistes (géographie politique, administrative, religieuse, économique, culturelle, linguistique), portant sur le territoire français et ses environs immédiats, de haute qualité scientifique. Les Archives nationales paraissent très légitimes pour porter un projet de cartographie historique, en raison de l'abondance de leurs ressources, soit nativement cartographiques, soit en données qui peuvent permettre l'élaboration d'une représentation cartographique. Des contacts ont déjà été pris avec l'IGN [Institut géographique national] et seront à développer en lien étroit avec le SIAF, qui pourrait contribuer à la réflexion sur les conventions de représentation, par l'intermédiaire de stagiaires de l'École nationale de sciences géomatiques ; et avec le département des Systèmes d'information patrimoniaux du ministère de la Culture, qui gère l'*Atlas des patrimoines* et qui est prêt à accueillir dans ce SIG [Système d'information géographique] patrimonial (sur fond de cartes de l'IGN) de nouvelles couches de données en provenance des Archives nationales. Ainsi ces dernières pourraient fournir au public un ensemble de cartes de référence, réutilisables et contextualisées, à partir de leurs propres données.

### **Recherche & développement [R&D] - Éditer avec le public : la transcription et l'édition collaborative**

Un premier site Internet d'édition numérique de 134 testaments de Poilus conservés aux Archives nationales, réalisé en partenariat avec l'École nationale des chartes, a été mis en ligne en février 2017. Pour poursuivre le projet, il a été décidé, dans le cadre d'une opération pilotée par l'université de Cergy-Pontoise et à laquelle participent, outre les Archives nationales et l'École nationale des chartes, les archives départementales des Yvelines et l'université Paris 8, de parier sur l'apport important et fiable que pourrait procurer l'appel aux bénévoles.

Des amateurs volontaires identifieront les testaments au sein des liasses de minutes du Minutier central, et, une fois ceux-ci analysés et numérisés, pourront en assurer la transcription en ligne, à l'aide d'une plate-forme de transcription collaborative. Celle-ci sera très probablement réalisée à partir de celle développée pour le projet britannique *Transcribe Bentham* (<http://blogs.ucl.ac.uk/transcribe-bentham/>) et déjà réutilisée pour *Letters of 1916: a Year in the Life* (<http://letters1916.maynoothuniversity.ie/>). Il s'agit par conséquent de réaliser d'ici 2017, dans le cadre de ce projet, une plate-forme, avec le soutien financier de la Fondation des sciences du patrimoine. Les travaux d'identification, d'analyse et de numérisation des testaments se feront la même année. La transcription collaborative commencera en 2018.

## 2. LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES POUR DE NOUVEAUX USAGES

### Les enjeux en matière d'orientation des lecteurs

Le bilan du PSCE 2013-2016

#### L'ouverture de la salle de lecture du site de Pierrefitte-sur-Seine

L'enjeu majeur des années 2013-2016 a été la répartition des publics et des communications d'archives entre trois sites de plein exercice. Le transfert de très nombreux fonds d'archives conservés jusque-là à Fontainebleau et à Paris sur le site de Pierrefitte-sur-Seine s'est accompagné de la création d'espaces dédiés et de procédures adéquates : une nouvelle salle de lecture des documents et de consultation des instruments de recherche, de nouveaux espaces d'accueil, une nouvelle équipe dédiée à ces missions, de nouvelles modalités de transit des documents (les équipes responsables des fonds sont chargées aussi de leur acheminement en salle de lecture), un nouveau système informatique de gestion archivistique.

Ce transfert matériel des archives a entraîné également un transfert de compétences, ou, plutôt, une appropriation des savoirs des anciennes équipes parisienne et bellifontaine chargées de l'accueil et de l'orientation des publics sur les fonds publics postérieurs à la Révolution et sur les archives personnelles et familiales. À partir de cette double « culture archivistique » de Paris et de Fontainebleau s'est forgée, en peu de temps, une nouvelle manière d'appréhender le service rendu aux publics de la salle de Pierrefitte-sur-Seine et aux internautes.

Fondé sur les anciens standards de la communication des archives en France (coupure entre salle de lecture et salle des inventaires ; conception de salles de très grandes dimensions, y compris pour la salle de consultation des microfilms, séparée des deux autres ; importance donnée aux ouvrages usuels et à la consultation possible des instruments de recherche sous forme papier), l'accueil du public à Pierrefitte-sur-Seine a dû trouver sa voie propre.

La croissance, lente mais continue, des communications d'originaux en salle (+ 10 % chaque année depuis 2013, pour parvenir à plus de 55 000 communications en 2016) traduit tout à la fois la progressive appropriation des fonds conservés à Pierrefitte-sur-Seine par des publics de toutes sortes, l'essor de la collecte d'un spectre très large d'archives et l'ouverture progressive de fonds longtemps restreints d'accès, comme les archives de la Seconde Guerre mondiale.

Les attentes très fortes du public (professionnels et citoyens mêlés) en matière d'accès et d'orientation aux archives de la Résistance, de la Collaboration, de la déportation et de l'internement, de la police et de la justice des années de guerre ont amené les équipes d'accueil à affûter très rapidement leurs connaissances sur ces sujets complexes, parfois sensibles. Le développement des recherches familiales liées à la base de données du Service international de recherches de Bad Arolsen est symptomatique de ces préoccupations.

#### Les défis pour la salle de lecture du site de Paris



© Arch. nat./pôle image

Dans le même temps, ont été réorganisés la salle de lecture du site de Paris et, plus largement, les équipements du CARAN tournés vers le public. Recentré sur sa salle de lecture de grand format qui a accueilli tout un ensemble d'instruments de recherche des Archives nationales et des archives territoriales en provenance de l'ancienne salle des inventaires créée en 1988, le site parisien est à la recherche d'un nouvel équilibre.

Fort d'une demande constante de consultation de minutes notariales (fonds ancien et collecte récente) et d'une stabilisation des recherches sur les époques médiévale et moderne, il a maintenu jusque-là un haut niveau de communications d'originaux, avec plus de 55 000 en 2016.

Il s'est accru en 2015 d'un nouveau plateau de centres spécialisés (héraldique et sigillographie, onomastique et toponymie, topographie parisienne), désormais réunis dans l'ancienne salle des inventaires et accessibles au public. En occupant ce grand espace de manière cohérente, ces services ont renforcé l'offre et libéré des espaces de bibliothèque en salle de lecture. La possibilité donnée aux lecteurs des salles, depuis la fin de l'année 2014, de demander en consultation différée des ouvrages de la bibliothèque des Archives nationales a été une marque supplémentaire d'ouverture. Dans les faits, cependant, les lecteurs ont peu utilisé ce service à la carte.

## Les projets à venir

### Construire de nouveaux outils

Après une période d'observation, la certitude d'une croissance continue de la fréquentation de la salle de lecture de Pierrefitte-sur-Seine, dans les années à venir, conduit à réorienter certains espaces pour mieux les adapter aux besoins. La dématérialisation toujours plus complète des instruments de recherche et leur révision régulière permettent d'envisager une plus grande synergie des espaces de travail du public entre l'espace d'orientation pure et celui de la communication.

À Paris, la réflexion engagée sur la salle de lecture des originaux depuis 2012 doit se prolonger. Même après avoir réuni les instruments de recherche papier au sein de cette salle, il subsiste de vastes espaces permettant notamment d'accueillir la consultation des cartes et plans, aujourd'hui décentrée par rapport au bâtiment du Caran. Dans ces conditions, la conservation des cartes et plans à proximité de la salle de lecture s'impose, en utilisant le vaste étage de stockage et de consultation des microfilms.

La révision de la salle des inventaires virtuelle qui a débuté (voir *supra*) va se poursuivre de manière plus approfondie grâce aux ateliers mis en place pour réunir les propositions de tous les services.

Rejoignant le souci général des Archives nationales de mettre à disposition du public l'ensemble des outils d'accès aux collections et aux fonds, la conversion des bases locales de description et d'analyse des collections du musée (série AE) est une priorité. La publication en SIV de ces inventaires pièce à pièce, si précieux pour l'histoire des collections, et leur lien avec les images numérisées seront effectuées avant 2018.

Parmi l'une des évolutions les plus attendues, l'informatisation de la bibliothèque aura des conséquences que l'on doit anticiper. En se dotant d'un SIGB [Système intégré de gestion de bibliothèque], fourni et maintenu par le ministère de la Culture, et en procédant à la conversion rétrospective de ses catalogues manuels puis à la migration des bases existantes (catalogue sous CINDOC des acquisitions depuis 1998), la bibliothèque des Archives nationales accomplira une révolution. Elle sortira d'un usage interne et confidentiel, pour acquérir une large audience et être accessible à distance. Son déploiement concomitant dans le réseau SUDOC [système universitaire de documentation], qui a été accepté par l'ABES [agence bibliographique de l'enseignement supérieur], permettra aux Archives nationales de faire connaître ses collections auprès du monde étudiant et universitaire.

La consultation en salle de lecture des livres de la bibliothèque devra alors être adaptée à la demande : consultation immédiate ou différée, accueil de séminaires tournés vers la bibliographie, la bibliothéconomie ou l'histoire de l'imprimé.

### **Un enjeu démocratique : permettre l'accès aux archives classifiées et la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture de fonds d'archives relatifs à la Seconde Guerre mondiale**

Les Archives nationales ont entrepris depuis 2013, de mettre strictement en œuvre l'arrêté du 30 novembre 2011 portant approbation de l'Instruction générale interministérielle n° 1300 [IGI 1300] sur la protection du secret de la défense nationale.

Les personnels ayant besoin d'en connaître, de par l'exercice de leur fonction, ont été habilités et les demandes sont renouvelées à chaque nouvelle arrivée le nécessitant.

En outre, l'article 63, relatif à la communication au public des informations et des supports classifiés versés aux archives, a été mis en œuvre. Toute demande de communication d'un document couvert par le secret de la défense nationale par les publics des Archives nationales, quelle que soit sa durée de communicabilité, fait l'objet d'une saisine de l'autorité émettrice du document en question et ce document n'est communiqué qu'à l'issue de la réception de la décision portant déclassification prise par cette autorité. Depuis 2013, 856 documents ont ainsi été déclassifiés et 13 documents sont restés couverts par le secret de la défense nationale.

Toutefois, le nombre et la dispersion des documents classifiés dans les fonds des Archives nationales, sans que la présence de ces derniers soit signalée dans les instruments de recherche, constituent un écueil. Il contraint les équipes des Archives nationales, à vérifier, avant toute communication, document après document, la présence ou non de documents classifiés et à les extraire durant toute la période de la procédure de déclassification pour en empêcher la communication.

En parallèle, la publication de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture des dernières archives de la Seconde Guerre mondiale, qui étaient à cette date encore soumis à dérogation, a été l'occasion de créer un comité rassemblant des chercheurs et des archivistes afin d'échanger régulièrement sur la mise en œuvre pratique de cet arrêté qui a permis l'ouverture de 700 mètres linéaires de fonds, qui sont devenus de ce fait librement consultables<sup>4</sup>.

Le résultat de cette ouverture des dernières archives de la Seconde Guerre mondiale est globalement positif grâce à l'engagement efficace des départements, ainsi que des Missions d'archives et des ministères, notamment le ministère de l'Intérieur.

Les actions à venir, à mener en étroite collaboration avec le SIAF, s'orientent autour de plusieurs axes. Il s'agit à la fois de renforcer les relations avec le haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère de la Culture afin de réduire les délais d'obtention des habilitations ; de poursuivre le dialogue déjà établi avec la présidence de la République, les services du Premier ministre, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale [SGDSN], la direction générale de la Sécurité extérieure [DGSE] et le ministère de l'Intérieur, pour fluidifier plus encore les délais de déclassification.

Enfin, le dialogue avec les autres ministères et organismes concernés devra également être établi, afin de mettre en œuvre les procédures de déclassification.

Il s'agira également, dans le cadre de la réforme à venir de l'IGI 1300 [instruction générale interministérielle 1300], de poursuivre l'examen des fonds d'archives susceptibles de contenir des documents classifiés et de procéder aux déclassifications adéquates (fonds du cabinet militaire du ministère des Outre-mer, archives des chefs de l'État, fonds de la Direction générale de l'Aviation civile, etc.).

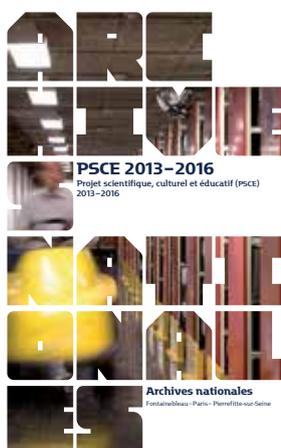
### **Renforcer la concertation et la cohésion entre les sites et les départements des Archives nationales**

Compte tenu de l'ensemble de ces évolutions à venir, la création d'une instance de concertation entre les services des Archives nationales et le public est plus que nécessaire. Lieu d'échange sur les lieux et leur adaptation, sur les outils d'accès aux archives et les systèmes d'information, sur les instruments de recherche et le traitement des fonds, un comité des usagers des Archives nationales devra accompagner cette période de mutations profondes. Il doit être aussi en retour un relais efficace vers le public en général et un laboratoire d'idées pour une meilleure collaboration.

Il prendra la suite, en l'élargissant à l'ensemble des Archives nationales et le rendant généraliste, du comité de la Seconde Guerre mondiale évoqué ci-dessus.

De même, une plus grande concertation et collaboration entre les deux sites, et entre les services, doit être recherchée : elle passe par exemple par l'extension d'*InfoPres*, bulletin à destination des agents des salles de lecture, recensant les derniers grands chantiers scientifiques achevés (instruments de recherche, numérisation), au départ réservé aux activités des départements sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, à celles des départements sur le site de Paris. Elle passe également par une réflexion commune entre la direction des Fonds et celle des Publics, concernant les problématiques de l'accueil des publics (communications et restrictions de communications, permanences scientifiques, ouverture du samedi, etc.).

### **Renforcer le rôle d'institution culturelle nationale en matière de médiation et de transmission**



**Le développement de l'insertion des Archives nationales sur le territoire de Plaine Commune**

#### **Le bilan du PSCE 2013-2016**

Depuis 2010, la perspective puis l'installation effective des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine ont entraîné une réflexion spécifique sur les publics de ce nouveau territoire : de quelle nature peut être l'apport d'une grande institution culturelle nationale comme les Archives nationales dans ce territoire si particulier de Plaine Commune, par ailleurs labellisé « Territoire Culture et Création » ? Comment conserver et développer les publics des salles de lecture ? Comment créer puis pérenniser les liens avec les étudiants et les professeurs de l'université Paris 8 ? Comment attirer des publics aux expositions organisées sur le site ? Comment attirer de nouveaux publics du territoire (élèves et leurs parents, habitants) qui, pour certains, font partie des publics éloignés de la culture ?

La réflexion était multiple, car elle concernait à la fois l'architecture du bâtiment et sa signalétique, l'activité scientifique, pédagogique et culturelle. Un comité a été créé pour ce faire entre les différents services des Archives nationales.

<sup>4</sup> <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/archives-de-la-seconde-guerre-mondiale>

Des actions volontaristes ont été menées en développant très fortement les relations avec les élus locaux, la DRAC, le réseau des services d'archives présents sur ce territoire, les partenariats avec l'université Paris 8 et, dans une moindre mesure, l'université Paris 13, les partenariats avec les différents acteurs culturels relevant tant du champ patrimonial que du champ artistique. Il en est résulté qu'au-delà de leurs missions cœur de métier, les Archives nationales se sont positionnées comme une institution de médiation culturelle, porteuse des valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble, qui a mis au service de la création et de l'éducation artistique et culturelle son exceptionnel matériau archivistique.

Pour autant, les habitants des alentours ignorent encore largement les Archives nationales, ne serait-ce que parce que les portes des Archives nationales ferment à 17 heures et qu'elles sont également fermées le dimanche. Les *Débats-citoyens* attirent encore trop peu de publics externes. Les expositions d'archives restent sous-fréquentées malgré la convention signée en 2015 avec le comité départemental du tourisme.

### Les projets à venir

Il s'agit maintenant, dans les trois années à venir, d'affirmer les Archives nationales comme une grande institution ressource à l'échelle des actions du Grand Paris et, notamment, des actions et des réalisations culturelles qui accompagneront le Grand Paris Express, mais également de développer les relations avec la RATP et de profiter des actions de développement de la zone des Tartres à venir ; d'améliorer la visibilité du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine (signalétique, vitrines extérieures, accès) ; de toucher les publics des environs par la rencontre avec chacune des universités populaires des alentours, des associations et autres acteurs de terrain.

Site de Pierrefitte-sur-Seine © Arch. nat./pôle image



Pour ce faire, il convient d'approfondir les collaborations avec les responsables des affaires culturelles, de la politique de la ville et de la communication des villes alentours, du département et de Plaine Commune. Le renforcement de ces liens est le socle d'une relation de confiance entre les Archives nationales et les autres acteurs du territoire. Ces partenariats étroits avec ces relais d'opinion, qui deviendront les « ambassadeurs » des Archives nationales, permettront de bénéficier des supports de communication et de promotion institutionnels locaux qui viendront renforcer la communication et la promotion des activités du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Par ailleurs, la captation de nouveaux publics et leur fidélisation, comme la meilleure compréhension de leurs attentes, devront être accompagnées d'études fines évaluant l'identification des Archives nationales dans des espaces proches (le quartier) et moins proches (les villes de Pierrefitte-sur-Seine et de Saint-Denis).

### Le développement des publics par la valorisation scientifique

#### Le bilan du PSCE 2013-2016

Les Archives nationales ont toujours eu à cœur de donner du retentissement aux travaux menés sur les fonds d'archives, qu'il s'agisse de classements, de nouveaux instruments de recherche ou de travaux universitaires fondés sur des sources originales. Néanmoins, la donne a été changée par l'arrivée des équipes sur un site nouveau et pourvu de toutes les facilités pour des rencontres de qualité (auditorium équipé, 4 salles de réunion modulables, une salle de TD en salle de lecture).

L'accueil de séminaires, de colloques de toutes envergures et de journées d'échange avec des partenaires toujours plus nombreux, s'y est donc développé prioritairement et très fortement entre 2013 et 2016 (une moyenne de 60 à 80 manifestations par an, si on compte les conférences et les journées d'étude et colloques).

Issus plus directement des contacts noués avec le public des salles de lecture, les divers cycles de conférences tentent de répondre à plusieurs besoins. Il s'agit d'expliquer l'organisation et le contenu d'un fonds d'archives, de donner des méthodes de travail et de recherche de sources : c'est le principe des conférences d'aide à la recherche sur le site de Paris, déjà lancées avant l'installation sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

Il s'agit aussi de valoriser des archives en faisant dialoguer archivistes, chercheurs et public, autour de publications récentes et de l'usage des sources. Le cycle des *Débats-citoyens* lancé à Pierrefitte-sur-Seine dès 2013 fait ainsi se croiser les voix de deux chercheurs réunis autour d'une même thématique (la laïcité, les

commémorations des guerres, l’Afrique et la colonisation, etc.) ; ils s’attachent à l’analyse d’une source ou d’une catégorie documentaire qu’ils ont eux-mêmes exploitée avec profit.

Le cycle *Retour aux sources* mis en oeuvre à Paris à l’automne 2015 regroupe, à chaque session, trois auteurs qui présentent leurs ouvrages, leur apport, leurs méthodes de travail, les sources qu’ils ont décryptées, autour d’un thème rassembleur (la royauté médiévale, Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Parlement à l’époque moderne, etc.). Toutes ces séances de conférence-discussion avec le public sont relayées ensuite par des captations vidéos qui leur donnent une seconde vie.

### Les projets à venir

L’animation des espaces publics, au-delà des salles de lecture proprement dites, est un sujet de préoccupation commun à l’ensemble des Archives nationales. Les expériences multiples de séminaires et d’ateliers sur les fonds d’archives, l’accueil de laboratoires de recherche, d’associations liées au traitement des fonds ou d’utilisateurs des services (associations de généalogie, par exemple) montrent un foisonnement qu’il convient de valoriser davantage.

Au-delà d’une gestion concertée des espaces, l’enjeu est de construire une complémentarité entre les diverses activités pilotées par les Archives nationales. Régulièrement, les expositions sont accompagnées d’un cycle de conférences ou d’un colloque monté en partenariat. Des événements plus ponctuels (festival, performance artistique, résidence d’artiste) donnent lieu aussi à des conférences ou des débats. Des colloques externes sont accueillis où les Archives nationales prennent de plus en plus leur part, qu’il s’agisse d’institutions sœurs (archives, bibliothèques, musées) ou d’organismes actifs sur les territoires environnant Pierrefitte-sur-Seine.

L’ensemble de ces efforts et la succession de ces temps de réflexion méritent une plus grande visibilité, tant au sein même des Archives qu’auprès du public. La construction raisonnée, articulée et relayée, d’un tel programme d’activités, conçu très en amont, est la condition *sine qua non* pour rendre compréhensibles l’engagement et l’expertise qui sous-tendent toute cette valorisation. Il faut parvenir à décliner les offres des Archives nationales par domaine, par thématique, par période : le « mois de l’environnement », « l’année du théâtre », « l’atelier des archives présidentielles », le « jour du débat », etc.

Une nouvelle voie se dégage également à la lumière des expériences menées depuis quelques années, concernant la valorisation des métiers et de l’expertise des personnels des Archives. Qu’il s’agisse des techniques de restauration ou de prise de vue des images et de numérisation, par exemple, l’intérêt du public ne s’est jamais démenti pour suivre des visites guidées des ateliers (département de la Conservation) lors de journées nationales comme les Journées européennes du patrimoine [JEP] ou les Journées européennes des métiers d’art [JEMA].



La place prise par l’usage des médias sociaux (et en premier lieu par Facebook et Twitter) touche tous les domaines et la valorisation des activités ne se conçoit plus sans eux. Ils permettent de signaler une exposition (quizz récompensé par un catalogue), un événement en

lien avec les commémorations nationales, un instrument de recherche, une source, un projet de numérisation, un colloque, une conférence ou une actualité. De plus en plus, il s’agit de mettre également en action les médias sociaux en partenariat avec une autre institution concernée par des projets similaires : la basilique de Saint-Denis (commémoration sur les rois de France en 2015), la ville de Saint-Denis et Plaine Commune (exposition « le foot une affaire d’État »), la Cité de la mer de Cherbourg (exposition « Le secret de l’État »), ainsi que de développer, plus largement, des partenariats avec les services publics d’archives. Cette évolution est primordiale.

Pour aller plus loin encore, les Archives nationales ont réalisé une série de vidéos de présentation générale ou ciblée des ressources et des métiers, accueillies sur Dailymotion et Youtube. De nouvelles vidéos viendront présenter ces clés d’accès et les méthodes de travail, afin de créer une bibliothèque virtuelle de tutoriels utiles à tous. Enfin, la nécessité de faciliter l’accès aux ressources et aux événements des Archives nationales, notamment auprès des publics empêchés et des jeunes publics, doit trouver sa concrétisation dans l’utilisation d’application mobiles, modernes et conviviales.

En un cercle plus large encore, la présence des Archives nationales sur la plate-forme Wikipédia ouvre un champ immense au partage des connaissances. S’appuyant sur un partenariat renouvelé avec Wikimedia France, les services ont créé et révisé des centaines de notices Wikipédia, *a minima* pour faire connaître les sources d’archives concernant le personnage ou le sujet traités.

S’est développé également le chargement d’images libres de droit sur la plate-forme Wikimedia Commons, en fonction des projets scientifiques ou des expositions ; la Première Guerre mondiale (exposition *Août 1914*), explorateurs et voyageurs (exposition *Des voyageurs à l’épreuve du terrain*), monde du renseignement et de l’espionnage (exposition *Le secret de l’État*), collections médiévales du musée.

Dans les quatre années à venir, ce partenariat trouvera également un aboutissement avec la généralisation des liens entre les notices producteurs disponibles en SIV et chacune des notices Wikipédia concernées.

## Toucher de nouveaux publics à travers l'accessibilité, un enjeu culturel et un facteur d'innovation

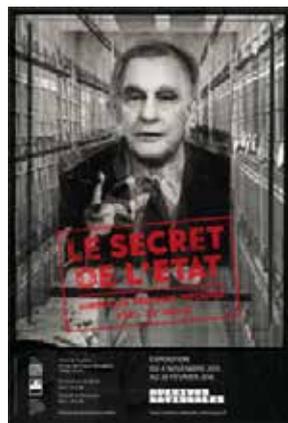
### Le bilan du PSCE 2013-2016

L'amélioration de l'accessibilité aux publics est un enjeu majeur du développement culturel, dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». L'attention qu'y portent les Archives nationales depuis plusieurs années s'est traduite en 2015 par l'obtention du prix « Patrimoine pour tous » décerné par le ministère de la Culture et de la Communication.

Du point de vue de l'accessibilité des bâtiments eux-mêmes, le site de Pierrefitte-sur-Seine bénéficie de sa modernité et d'une mise aux normes dès sa construction, tandis qu'à Paris l'utilisation de monuments historiques comme lieux de visite et d'accueil rend la situation plus complexe. Néanmoins, l'accueil du musée a été rénové à l'hôtel de Soubise, par la mise aux normes des sanitaires et de la banque d'accueil des visiteurs, ainsi que par l'installation d'une rampe d'accès provisoire.

Des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'équipement des lieux de visite et des salles de lecture. En plus de boucles magnétiques utiles aux mal-entendants (salle audiovisuelle du musée, salles de lecture), des logiciels Zoomtext et un dispositif de vidéo-agrandisseur ont été installés dans chaque salle de lecture afin d'améliorer l'accès aux documents pour les mal-voyants. Le parcours permanent du musée a été aménagé à l'attention des mal-voyants et des non-voyants par la réalisation de cartels en gros caractères et en braille.

Des dispositifs adaptés ont également été mis en place à destination des jeunes publics accueillis par le service éducatif. Outre le matériel utile aux mal-voyants qui fréquentent les ateliers (loupes et usage du tableau blanc interactif [TBI] pour améliorer la lecture des documents), l'offre s'est étendue au parcours des expositions proposées sur le site de Pierrefitte-sur-Seine (*Voix cheminotes, Le foot, une affaire d'État*) où les visiteurs ont pu utiliser du matériel sonore, des objets à toucher, des plans et des affiches en relief conçus selon les normes en vigueur.



© Arch. nat./pôle image

Plus globalement, le service éducatif a mis en place dix visites adaptées au public en situation de handicap mental et visuel (Paris et Pierrefitte-sur-Seine), a noué des partenariats avec des institutions d'accueil de personnes handicapées et a élaboré un parcours-miroir avec la Bibliothèque nationale de France autour de la matérialité du livre et des sceaux (public malvoyant et non-voyant). Enfin, la conception par les Archives nationales d'une vidéo de présentation générale en langue des signes française [LSF] sous-titrée est un engagement supplémentaire vers une meilleure prise en compte des besoins des publics en situation de handicap.

### Les projets à venir

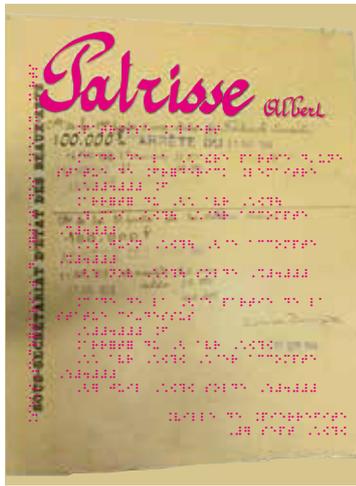
C'est dans le cadre de la rénovation immobilière du quadrilatère que l'installation d'ascenseurs (hôtel de Soubise, Rohan, Assy) et l'accessibilité des circulations à travers les jardins et les cours pourront être menées à bien.

Les espaces muséographiques (Soubise, Rohan, Pierrefitte-sur-Seine) doivent faire l'objet d'adaptations variées : mise à disposition d'audioguides en langue des signes ; inclusion d'un dispositif d'accessibilité au sein d'expositions temporaires choisies (*Un art d'État* à Pierrefitte-sur-Seine, *Dessiner pour bâtir : le métier d'architecte au XVIII<sup>e</sup> siècle* à Paris) ; conception d'un parcours adapté en vue de la réouverture de l'hôtel de Rohan.

Sur le plan des ateliers pédagogiques, il est prévu de réaliser une mallette pédagogique et tactile sur le thème de la reliure (autour des supports de l'écrit et des matériaux de base), et de poursuivre, à cette occasion, la collaboration avec les ateliers de restauration ; de mettre en place deux partenariats, un parcours d'une journée pour le public handicapé visuel sur le thème du Moyen Âge (avec des membres de la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité [RECA]), et un parcours inter-musées pour publics handicapés (château de Vincennes, Bibliothèque nationale de France, Archives nationales) sur le thème du roi lettré.

Un niveau plus poussé de formation sera notamment proposé aux agents volontaires qui souhaitent devenir des référents dans l'accueil de publics au handicap spécifique.

Les partenariats dans le domaine de la recherche vont être intensifiés avec les cellules handicaps des universités, avec les associations chargées de personnes handicapées (visites, ateliers), avec l'INS HEA [Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés] afin de poursuivre le projet OCELLES de définition en langue des signes de la terminologie propre au monde des archives.



## Toucher de nouveaux publics par la programmation d'expositions et les nouveaux parcours de visites

### Le bilan du PSCE 2013-2016

Parmi les instruments de diffusion des connaissances et de l'expertise des Archives nationales, figurent les expositions. L'ancienne tradition des expositions d'archives remontant au XIX<sup>e</sup> siècle a fait sa mutation depuis plusieurs années déjà. Ancrées principalement sur les rapports entre le politique, l'action gouvernementale et publique et la société française, elles ont abordé des thématiques que l'on voit rarement traitées par d'autres institutions culturelles.

Si l'on considère les années 2013-2016, on en constate bien la spécificité et la diversité : *Jaurès*, *La Collaboration*, *Août 1914*. *Tous en guerre !*, *Le secret de l'État*, *Des voyageurs à l'épreuve du terrain*, *Le foot, une affaire d'État*. La mise en avant du rôle de l'État et de ses administrations dans l'évolution ou les pesanteurs de la société française y est primordiale ; la découverte raisonnée des archives publiques et privées soutient fermement le propos.

Comme pour d'autres projets hors des Archives, les temps de commémoration ont parfois été à la base du choix d'une thématique : le centenaire de la guerre de 1914-1918 (*Août 1914*), la naissance de l'ordre dominicain en 1215 (*Mésopotamie, carrefour des cultures. Grandes heures des manuscrits irakiens*, exposition conçue à partir des archives du couvent dominicain de Mossoul et de sa collection de manuscrits anciens).

De manière plus volontariste, il s'est agi de donner de la profondeur historique à un événement contemporain : c'est ainsi que l'Euro 2016 de football a conduit à s'interroger sur les interventions de l'État dans le domaine du sport. Pour mener à bien ces projets, les équipes des Archives nationales travaillent avec l'aide de commissaires scientifiques extérieurs à l'institution et experts dans leur domaine de connaissance. C'est l'une des conditions indispensables à la réussite scientifique de l'exposition et à l'élargissement de son audience.

Quant au succès des projets, il s'est révélé fluctuant. Un grand homme demeuré l'une des figures de la mythologie nationale (*Jaurès*) ou une période de l'histoire de France qui a gardé sa part d'ombre (*Collaboration*), voilà les sujets qui ont été à la base des plus belles réussites. D'autres expositions, pourtant pleines de promesses, n'ont pas eu le succès escompté : *Août 1914* et *Le foot*, montés à Pierrefitte-sur-Seine à l'occasion d'événements retentissants (le centenaire de la Première Guerre mondiale et la tenue en France de l'Euro de football), n'ont pas été visitées par un public nombreux.

Le fait que le nouveau site des Archives nationales ne soit pas encore identifié comme un lieu de culture global par les populations est certainement l'un des obstacles de taille à une audience plus importante. Enfin, à l'instar d'autres musées, les attentats de novembre 2015 ont réduit considérablement l'affluence parisienne aussi bien dans le temps qui a suivi immédiatement que dans un temps plus éloigné. *Le secret de l'État* ou *Voyageurs* ont souffert incontestablement de cette désaffection des publics français et étranger pour la capitale.



### Les projets à venir

Le programme des années 2017-2020 recherche une plus grande variété encore des expositions. Les commémorations y conservent une place indéniable, car certains événements majeurs de la vie politique et sociale française appellent à un temps de bilan et d'approfondissement des sources. 2018 sera l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de Mai 68, et les Archives nationales détentrices de tant de dossiers de tous ordres sur le sujet se doivent de participer à l'effort collectif de mémoire par une grande exposition pour la première fois déclinée en deux parties sur les deux sites (Paris-Pierrefitte-sur-Seine). Quant à 2020, elle verra aboutir un projet autour du Paris des années vingt (Paris) : ce Paris cosmopolite des traités d'après-guerre, où diplomates et artistes arpentaient la capitale, devrait ainsi revivre sous les yeux d'un public qui a oublié l'intensité de cette période.

Sans être une commémoration à proprement parler, l'exposition sur la Résistance (Paris, 2019-2020), menée en partenariat avec le musée de la Résistance nationale, constituera le second volet d'un bilan dressé sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, après la précédente exposition sur la Collaboration ; comme elle, il s'agit d'un pari audacieux tant le sujet est riche, multiforme, parfois controversé.

Brassant à nouveau le thème des rapports entre l'individu et l'État, du rôle du pouvoir dans la vie des sociétés, l'exposition sur les femmes en justice et sur l'injustice faite aux femmes (*Présumées coupables, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2016-2017) veut faire prendre conscience de la force des stéréotypes (la sorcière, l'empoisonneuse, la pétroleuse, etc.) dans l'imaginaire collectif. Cette exposition souligne la place importante qu'apportent et

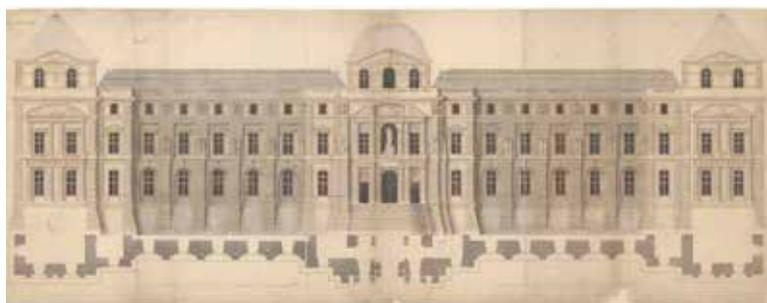
qu'apporteront encore davantage les Archives nationales à l'histoire des femmes à travers leurs archives, comme le marque un des programmes scientifiques sur l'histoire du genre.

L'exposition sur *Les polices en Europe au temps des Lumières* (Paris, 2019) s'attachera à retracer comment ont émergé au XVIII<sup>e</sup> siècle des polices modernes, informées, réactives et répressives, mieux outillées, destinées à contrôler les grandes métropoles peuplées au profit du pouvoir.

D'autres projets s'appuient sur les avancées de la recherche. *Le Grand Siècle en chantiers* (Paris, 2017-2018) montrera comment les architectes du siècle de Louis XIV menaient leurs chantiers de construction, selon quelles étapes, avec quels moyens, en s'aidant de quelles expertises ; axée sur le cas de Paris, l'exposition présentera au public toutes les richesses des sources écrites et figurées sur le sujet, sorties de l'ombre par quelques chercheurs tenaces.

*Cartes et plans de France à l'aube des Temps modernes, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, 2018-2019) révélera au public pourquoi les plans et les cartes (de seigneurie, de village, de fleuves et de rivières, de montagne, etc.) ont émergé et ont pris tant d'importance à la fin du Moyen Âge, qui en demandait la réalisation, quels artisans et quels artistes les confectionnaient, et selon quelles méthodes.

L'exposition *L'expérience du chaos : vandalismes et destructions (1789-1945)* (Paris, 2017) explorera une thématique qui nourrit beaucoup de fantasmes (les destructions révolutionnaires, les spoliations patrimoniales liées aux guerres...) et qui relie mémoire et Grande histoire, en mettant les archives au cœur des enjeux de pouvoir.



Jacques Lemercier, Projet pour la façade orientale du Louvre, élévation et plan partiel du rez-de-chaussée, s.d. [vers 1642-1643]  
Papier, plume et encre brune, lavis gris et bleu, 44 x 115 cm. © Arch. nat., F/21/3567, pièce 4.

Quant aux archives extraordinaires de la Bergerie de Rambouillet, récemment versées aux Archives nationales, elles alimenteront une réflexion d'ensemble sur les fermes modèles des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, sur la place de l'élevage dans l'économie française et sur les progrès scientifiques en matière de sélection de races (Paris, 2020-2021).

Enfin, une place toute particulière est à réserver à l'exposition prévue en 2020 sur la fabrique du discours politique, sujet au cœur des problématiques soutenues par les

archives du pouvoir conservées aux Archives nationales. Elle sera la première exposition centrée sur une médiation numérique : développement de *serious game* et mise à disposition de compagnons numériques qui permettront aux publics d'interagir avec les thématiques et les controverses proposées.

La vente et la diffusion des catalogues d'exposition ne sont efficaces qu'avec un partenaire. Seule la coédition des ouvrages assure l'audience qu'on est en droit d'attendre de grands projets qui mobilisent les équipes pendant de longs mois, voire plusieurs années. Il s'agira de systématiser à l'avenir et d'abandonner toute autre publication papier portée par les seules Archives nationales.

Sauf exception, les projets réussis ont bénéficié d'une collaboration externe, d'un partenaire scientifique ou d'un partenaire média de la presse écrite et audiovisuelle. Sur ces deux points clés, il faut engager la réflexion et rechercher les coopérations qui s'imposent, sous peine d'une maigre audience.

Vis-à-vis du public également, il s'agira de rendre plus cohérente la programmation des Archives nationales, en l'expliquant et en étant attentif à toutes les implications des choix effectués. Il faut créer une attente, d'exposition en exposition, pour parvenir à construire un public "noyau" qui revient de projet en projet.

Par ailleurs, l'articulation des expositions entre Paris et Pierrefitte-sur-Seine doit pouvoir être identifiée par les équipes et le public. Il convient de singulariser la programmation pierrefittoise d'une manière ou d'une autre, en dehors de la logique de répartition des fonds avec Paris, qui ne fonctionne pas en matière d'expositions ; plusieurs pistes sont ouvertes : expositions de créateurs inspirés par le matériau archives ou le valorisant (cas de l'exposition *Archives rêvées*, 2016), expositions conçues avec les institutions et les acteurs culturels du territoire (donc possiblement relayées auprès de la population alentour), expositions clé en main à la recherche d'un lieu d'accueil, etc.

Les outils de médiation numérique et l'accessibilité des expositions (salles, vitrines, cartels, objets à toucher) sont des chantiers à ouvrir dès 2017 pour monter en gamme. Le lancement des visites virtuelles (*Voix cheminotes*, *Le secret de l'État*) est un point d'expérience positif sur lequel construire un programme de ce type. Par ailleurs, les expositions à venir doivent intégrer systématiquement les parcours pour le service éducatif (déjà très largement effectué).

La médiation en direction des touristes est à poursuivre. Dans cette optique, le réseau Marais Culture +, fondé en juin 2014, est un aiguillon et une source d'idées. Il est trop tôt encore pour en donner un bilan, les différents partenaires ayant souhaité encore expérimenter plusieurs formules, avant d'élaborer une stratégie plus ferme, voire d'évoluer vers un mode de gouvernance moins informelle.

Enfin, pour les expositions, la mise en place d'une véritable billetterie, encore inexistante, permettra de poursuivre la professionnalisation de ce secteur et de disposer de chiffres plus fiables de fréquentation des expositions.

Une réflexion sur l'intérêt d'organiser des expositions hors les murs, suivant les thématiques, n'est pas à exclure, ni des partenariats avec des institutions étrangères (accueil en Corée d'une partie de l'exposition *Collaboration*, partenariats avec le musée de l'Holocauste de Washington autour des graffitis de Drancy, partenariats avec le Japon pour l'exposition sur les dessins des survivants d'Hiroshima).

Cette réflexion à mener sur la programmation des expositions s'accompagnera d'une attention à porter aux nouveaux espaces, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur immobilier des Archives nationales. Le besoin de disposer d'espaces plus importants pour les expositions temporaires, mieux articulés avec le parcours permanent dans les salons de l'hôtel de Soubise, est un élément important à prendre en compte.

S'agissant des parcours de visites, la mise en valeur des collections d'objets, mal connus, notamment leur exposition temporaire ou permanente, ainsi que leur préservation et leur restauration, pourront sans doute profiter de l'essor des opérations de mécénat et de la réouverture de l'hôtel de Rohan (site de Paris).

L'un des enjeux cruciaux du proche avenir est justement, dans le contexte de l'installation en 2019 des décors de la Chancellerie d'Orléans, l'organisation d'un circuit de visite Soubise-Rohan, adapté et accessible, moderne (usage du numérique) et didactique. Retracer l'histoire de ce temps fort de l'architecture parisienne de deux hôtels en parallèle est une ambition forte des Archives nationales. Scénographie et mise en espace, histoire des lieux à travers des sources présentées en fac-similés, mise en exergue des objets précieux, les projets doivent se coordonner rigoureusement.

Sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, il existe également un circuit de visite, strictement encadré par des professionnels des archives ou des experts techniques du bâtiment. Conçu dans le but de faire connaître les coulisses du métier et les espaces de travail, ce circuit met en valeur la qualité architecturale et les avancées technologiques du bâtiment de Massimiliano Fuksas ; il est très apprécié du public, fréquemment pratiqué par des groupes qui en font spécialement la demande.



Site de Paris. © Arch. nat./pôle image

Ce potentiel est à développer et ce circuit est sans doute à compléter par une plus grande proximité du public avec les documents d'archives. Cela permettrait de donner une âme à la découverte du bâtiment, de révéler au public la richesse des matériaux conservés et de faire prendre conscience de la mission essentielle confiée à l'institution.

Enfin il est proposé de mettre à disposition sur les réseaux pour nos partenaires, et notamment des services publics d'archives, pour les expositions d'envergure nationale, un « pack » composé des textes des panneaux et du livret d'accueil, ainsi que les images haute définition des items exposés (pour ceux conservés aux Archives nationales), afin de permettre leur réutilisation pour d'autres expositions. De même,

les Archives nationales pourraient développer leur accueil d'expositions d'envergure nationale présentées notamment par les services publics d'archives, sur la base de propositions en amont faites par le SIAF.

## Poursuivre le développement de l'offre pédagogique, l'éducation artistique et culturelle des Archives nationales

### Le bilan du PSCE 2013-2016

Le public scolaire est accueilli de longue date aux Archives nationales. La mutation du service éducatif qui l'a conduit à œuvrer sur deux sites en même temps a été réussie : plus de 3500 scolaires de tous niveaux suivent chaque année les ateliers proposés en présentiel sur le site de Pierrefitte ; enseignants et chefs d'établissement participent aux ateliers qui leur sont dédiés, une équipe éducative (lycée Utrillo de Stains) a même fait sa rentrée scolaire dans les locaux des Archives nationales en 2015.



Avec 11 000 à 12 000 enfants présents chaque année dans les ateliers des deux sites, et près de 500 enseignants accueillis pour des présentations d'expositions ou de nouvelles offres en lien avec les programmes de l'Éducation nationale (actuellement cinquante ateliers sont proposés par le service éducatif), le succès est au rendez-vous.

De la profusion d'actions menées, on retiendra quelques axes structurants. La volonté d'assurer des formations au profit des enseignants qui souhaitent étoffer leur approche des sources et de l'histoire, et construire des projets innovants pour leurs classes à partir du matériau des archives, a conduit à instaurer « les mercredis des Archives », un accueil ciblé, sur une demi-journée. Le développement d'ateliers multilingues (notamment en espagnol) a été une belle opportunité.

En accompagnement des expositions et des grands événements, les ateliers pédagogiques proposés aux classes se diversifient constamment : l'exposition *Le secret de l'État* a suscité l'atelier interdisciplinaire « La guerre du chiffre », l'exposition *Des voyageurs à l'épreuve du terrain* a servi de support aux ateliers « Carnets de voyage » et « Dans l'atelier du cartographe » ; une opération retentissante comme la Grande Collecte a elle aussi fait l'objet d'un atelier, celui des « Carnets de guerre ». L'offre s'est élargie en géographie-cartographie (atelier « Les transformations du territoire de Plaine Commune », par exemple), en architecture (atelier « Perspective en papier », autour de Le Corbusier et du bâtiment de Pierrefitte construit par M. Fuksas) et, tout récemment, dans le domaine de l'éducation à l'image et aux médias, nouveau programme éducatif des collèges et des lycées, avec l'atelier « Image du pouvoir, pouvoir de l'image » (sur le portrait officiel et ses détournements).

La mise en œuvre des programmes d'éducation artistique et culturelle [EAC] a favorisé l'essor de projets pédagogiques nouveaux avec des artistes (photographes, artistes plasticiens et musiciens, chorégraphes, écrivains), médiatisation particulièrement réussie avec des publics dits éloignés de la culture ou relevant du champ social. Les projets de découvertes musicales se sont ainsi intensifiés à Pierrefitte, avec l'aide des conservatoires et des étudiants du département de Seine-Saint-Denis, par exemple à l'occasion de la participation des Archives nationales à la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation (sur le thème « Résister par l'art et la littérature », 2015).

L'implication directe des élèves dans des concerts pédagogiques (chœurs, chorégraphie, mise en espace) a eu beaucoup de retentissement auprès des familles et du territoire : les spectacles *Mademoiselle Louise et l'aviateur* allié ou *Un opéra en kit*, autour de la redécouverte du manuscrit du *Destin du Nouveau Siècle* d'André Campra (1744), ont été des expériences très novatrices, menées en synergie avec des professionnels de la danse et de la musique. Globalement, les ateliers du service éducatif participent fortement aux actions visant à améliorer l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble, en se fondant sur les fonds d'archives permettant de suivre la mise en place de la Nation, des lois républicaines et, plus généralement, de l'État de droit.

### Les projets à venir

Les ateliers vont s'ouvrir à l'histoire du livre et de l'imprimé. Dans le cadre de l'enseignement d'exploration à destination des classes de seconde (programme littérature et société sur « Les livres d'histoire »), un atelier autour des livres d'histoire et des sources utilisées pour écrire l'histoire (biographies, correspondances, éditions de textes...) sera élaboré avec l'aide de la bibliothèque. Et en complément des deux modules du cycle « Histoire de l'écrit » (« Écrire au Moyen Âge » aux Archives nationales, site de Paris ; visite au musée des Arts et Métiers), la bibliothèque assurera un troisième module sur l'histoire de l'imprimé.

Dans le prolongement de ces orientations, les futures expositions serviront d'appui à des expériences pédagogiques nouvelles. L'exposition sur *Un art d'État* (Pierrefitte-sur-Seine) sera l'occasion de travailler avec plusieurs collèges et lycées du département autour du 1 % artistique et de sa matérialisation dans les établissements scolaires qui en ont bénéficié.

Les concerts pédagogiques se poursuivront également, autour de la guerre de 1914-1918 notamment (concert piano-texte en novembre 2016). Le projet culturel piloté par l'État et les villes autour de la zone de sécurité prioritaire [ZSP] d'Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins, construit par les Archives nationales avec Pôle-sup 93 et ses étudiants, mobilisera le service éducatif durant trois ans, autour de la thématique des langues et de la mémoire des populations d'origine étrangère, collectées à travers chants, comptines, poèmes apportés par les habitants du quartier, dans des allers-retours entre sources familiales et archives de l'État.

Dans un avenir proche, ces expériences et ce savoir-faire sont appelés à trouver d'autres canaux de diffusion que les ateliers en présentiel. Le frein mis aux sorties des classes et des enseignants hors de leur établissement, de même que la vocation des Archives nationales, service à compétence nationale, à agir au profit de tout le territoire, conduisent à vouloir développer l'action pédagogique en ligne.



© Arch. nat./pôle image

Sur le portail des Archives nationales ou en connexion avec lui (un site Internet dédié aux activités éducatives par exemple), l'offre des Archives nationales doit pouvoir être facilement identifiée par la communauté éducative, s'adapter dynamiquement aux évolutions des programmes et des attentes des enseignants, voire utiliser plus intensément des méthodes interactives permettant de communiquer avec des classes lointaines. L'utilisation d'une plate-forme collaborative en ligne semble parfaitement adaptée aux objectifs de diffusion et de cours en ligne ; couplée à une plate-forme Web adaptée à l'enseignement virtuel, elle permet des séances de vidéo-conférences avec des classes éloignées. La participation à des sites extérieurs déjà très performants, pour enrichir leurs ressources pédagogiques et documentaires, a déjà débuté et doit s'intensifier. Les Archives nationales sont partie prenante du portail « Laïcité » développé par la Bibliothèque nationale de France, où elles ont apporté leur expertise sur les textes fondateurs de la laïcité.

En outre, dans le prolongement de ses premières expérimentations sur le portail de l'IGN (Géoportail), le service éducatif a entamé un travail sur le portail Edugéo (portail de l'IGN pour l'éducation), afin de développer des applications pédagogiques à partir des fonds des Archives nationales et des cartes proposées par le site de l'IGN ; l'un des premiers projets, « Au fil de l'eau, au fil du temps », porte sur la ville d'Épinay-sur-Seine et va être prochainement mis au point.

Les contacts pris avec le ministère de l'Éducation nationale permettent d'envisager également une collaboration à la plate-forme Eduthèque qui donnerait aux enseignants un accès aux ressources des Archives nationales, à partir d'une indexation des fonds en adéquation avec les besoins des classes.

### **Approfondir les relations avec les artistes : du patrimoine à la création**

La collaboration avec les artistes plasticiens, photographes, musiciens, spécialistes du son et de la vidéo, dessinateurs, danseurs et chorégraphes, est une donnée qui n'est plus extraordinaire dans le monde des archives.

Le service éducatif, on vient de le voir, a développé le nombre de ses actions où les artistes sont partie prenante. La participation régulière des Archives nationales à l'opération pilotée par le ministère de la Culture, les *Portes du Temps*, devenue aujourd'hui *C'est mon patrimoine*, est aussi l'occasion de rencontres entre artistes et monde des archives.

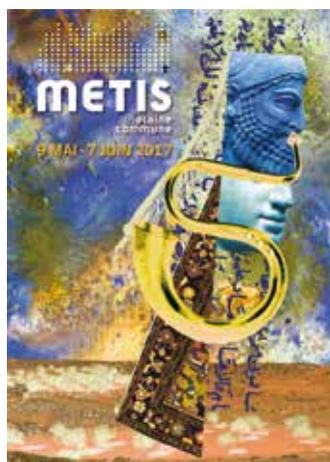
En parallèle, une programmation artistique et culturelle s'est mise en place depuis 2013 pour mieux inscrire le site de Pierrefitte-sur-Seine dans son environnement territorial : y faire venir des artistes actifs dans le département de Seine-Saint-Denis, faire connaître le lieu, les métiers et les missions des Archives à la population environnante.

Mais une idée forte a très vite sous-tendu cette nouvelle orientation : construire un lien entre la création artistique et le matériau « archives », puisque les questions de la trace, de la mémoire, du rapport de l'homme au temps sont au cœur du travail de nombreux créateurs. Ouvrir les lieux dédiés à la conservation des archives de l'État et permettre aux artistes de s'emparer du matériau archivistique pour créer leurs œuvres, le pari n'était pas gagné.

Pourtant, projet après projet, les objectifs premiers se sont concrétisés. Les Archives nationales accueillent ainsi en leur sein des festivals de musique, de danse, de théâtre ou de littérature qui drainent, à Paris autant qu'à Pierrefitte-sur-Seine, des visiteurs dont la motivation est sans lien avec la vocation première des centres d'archives.

À Pierrefitte-sur-Seine ont été accueillis « Paris quartier d'été », le festival Métis qui se déploie sur toutes les villes de Plaine Commune, le festival Africolor ; à Paris, se sont succédé les festivals Jazzycolors, Cultures juives, Paris en toutes lettres, Africolor, Nomade (festival centré sur le III<sup>e</sup> arrondissement) ou O 4 Vents (marathon de lecture destiné au jeune public).

Les grands événements nationaux (Nuit européenne des musées, Nuit blanche) sont aussi l'occasion de faire s'exprimer des créateurs ou des comédiens dont la médiation permet un meilleur accès aux expositions, par exemple. Un nouveau festival lié à la création du réseau Marais Culture +, « Les traversées du Marais », ajoute une date supplémentaire sur le calendrier artistique des Archives ; il présente surtout l'intérêt de mettre en relation plus de 25 institutions culturelles, et donc de faire découvrir au public des lieux nouveaux, qu'il visite de proche en proche. Quant à l'implication des Archives dans la Via Art Fair et l'intérêt des galeristes d'art pour le site parisien, ils sont à l'origine d'une exposition temporaire d'artistes, connus ou méconnus, sculpteurs, vidéastes ou photographes, qui, depuis 2014, présentent leur travail dans l'hôtel et dans la cour d'honneur de Soubise. Là encore, il est intéressant de constater que cette opération permet la découverte de l'institution par un public tourné vers l'art contemporain mais novice en matière d'archives, et donne un éclairage nouveau aux lieux de visite ou de travail.



Parmi les actions novatrices auxquelles participent les Archives nationales, il faut insister sur les résidences d'artistes : leur intérêt est de créer une osmose très forte entre le créateur et le matériau des archives, source d'inspiration. C'est à ce titre que le musicien et compositeur Nicolas Frize a été accueilli durant deux années (2014-2015) au sein des Archives nationales. Il a mené une immersion de longue durée au milieu des bâtiments et des personnels du site de Pierrefitte, pour alimenter sa réflexion sur le travail, sur le rôle des archives et sur la mémoire.

À partir de cette longue maturation, il a créé un spectacle spécifique, monté *in situ*, programmé en 2015, interrompu en raison des attentats du 13 novembre 2015 et reprogrammé en 2016, qui fait intervenir le personnel des Archives nationales, des musiciens professionnels et bénévoles, et des écoles (chœurs et musiciens), et qui attire un nombreux public (500 participants à chacun des six concerts). Sa création musicale, intitulée *Silencieusement*, répartie en six mouvements, autour des thématiques de la mémoire, du temps, de l'histoire et des archives, s'est jouée dans six espaces différents du bâtiment qu'il a magnifié et donné à voir sous un nouvel angle.

L'ensemble de ces créations révèle la mobilisation des artistes lorsqu'il s'agit d'évoquer la mémoire et la trace, les archives et les hommes dont elles parlent, le pouvoir et son impact sur la société. Aucune activité créatrice ne laisse les archives de côté. Qu'ils soient photographes, vidéastes, sculpteurs, écrivains ou musiciens, les artistes s'emparent avec passion de ce matériau symbolique du passé qu'est le document d'archive. C'est pour cette raison que le théâtre ou la chorégraphie dans la salle de lecture, la déclinaison d'un spectacle dans des lieux assignés au travail en temps normal, la musique jouée avec et pour des élèves, la photographie venue à l'appui d'un travail scolaire pour le transfigurer, sont des formes d'expression qui ont désormais droit de cité aux Archives.

De l'ensemble de ces activités tournées vers le public, il faut dire qu'elles n'ont jamais fini de gagner en rigueur et en cohérence. Assurer un bon service en salle de lecture ou sur Internet réclame d'être attentif à tous les détails : la rapidité et la fiabilité des informations données, la qualité de l'accueil physique et la lisibilité de l'accueil à distance, l'anticipation des souhaits des interlocuteurs. Servir tous les publics, c'est garantir l'accessibilité des sites en matière de cheminements, de circulations intérieures, de matériels adaptés. Être utile au public au sein d'un territoire, c'est évaluer constamment les projets et leur audience, recueillir les attentes et les incompréhensions, favoriser toutes les médiations possibles et organiser des rencontres de découverte mutuelle. En somme, il faut tout faire pour que le rôle citoyen des archives soit compris et que leur capacité à aiguiser l'esprit critique soit reconnue.

## Poursuivre le développement des actions à l'international en étroite synergie avec le Service interministériel des Archives de France



© Arch. nat./pôle image  
Spectacle de Nicolas Frize à Pierrefitte-sur-Seine.

Les années 2013-2016 ont permis de mieux définir une ligne d'action, en réponse à ce qui apparaît plus comme une vocation qu'elles doivent assumer - dans leur compétence de service opérationnel dédié à l'archivage des institutions centrales de l'État ou dans leur rôle plus symbolique de mémoire de la nation - que comme une mission officiellement attribuée.

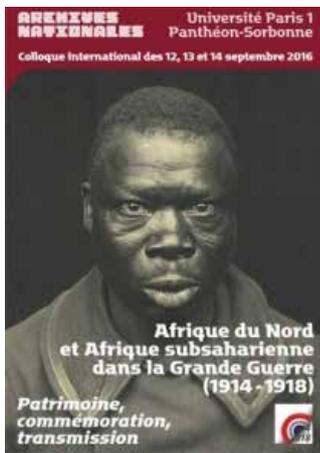
Deux axes qui contribuent à valoriser l'ensemble des activités scientifiques des Archives nationales ont donc été identifiés : le premier consiste à développer des prolongements partenariaux internationaux, autour des programmes du PSCE, le second vise à conforter l'expertise métier des Archives nationales, à l'échelle internationale, par la promotion de leurs savoir-faire et par la construction d'échanges entre pairs.

Dans cette même perspective, les Archives nationales ont aussi organisé (et coorganisé) des manifestations scientifiques d'envergure internationale, avec les colloques *La nationalité en guerre, 1789-1991* en 2015 et *France-Grèce, 1915-1995 : archives, histoire, mémoire* en 2016, ou plus spécialement orientées vers l'aire francophone d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, avec les colloques *Foccart : archives ouvertes (1958-1974), la politique, l'Afrique et le monde*, en 2015, et *Afrique du Nord et Afrique subsaharienne dans la Grande Guerre (1914-1918), Patrimoine, commémoration, transmission*, en 2016. La tradition des prêts aux expositions à l'étranger a aussi contribué au rayonnement large de l'institution.

De façon plus régulière, des fonds liés à des questions internationales ont permis d'animer des ateliers au profit du master d'Histoire contemporaine de l'Institut des mondes africains et de l'Institut Pierre-Renouvin de Paris 1, ou encore de concevoir un séminaire international avec les universités Paris 8, Lille 3, Cergy-Pontoise et l'université de Santa Cruz (Californie) sur *Les populations noires en France : nouvelles dimensions historiques et historiographiques (xx<sup>e</sup> siècle)*.

Pour le PSCE 2017-2020, des partenariats ont déjà été amorcés dans le cadre de financements européens tels *Heritage Plus*<sup>5</sup> ou *European research Council*<sup>6</sup>, configurations qui pourront devenir plus fréquentes avec la volonté de l'ensemble des acteurs nationaux de la recherche de mieux s'inscrire dans ces initiatives.

Les échanges internationaux sont aussi un levier pour conforter l'expertise métier des Archives nationales. Elles se sont donc affiliées à plusieurs organisations internationales : le Conseil international des archives [ICA], au sein duquel elles ont délégué un expert auprès du groupe sur la description archivistique (EGAD) ; l'Association internationale des archives francophones [AIAF] aux travaux de laquelle elles s'associent par une participation au comité de pilotage du portail international [PIAF].



Telle est aussi la motivation de leur implication, dans le cadre de la politique ministérielle conduite par le département de la formation scientifique et technique [DFST] de la direction générale des patrimoines [DGP] et le SIAF, dans les deux actions de formations que sont la Conférence internationale supérieure des Archives [CISA] et le Stage technique international d'archives [STIA]. Elles ont notamment coorganisé 4 des 5 journées de la quatrième édition de la CISA 2015 où leur expérience a largement servi de trame au programme « *Les services d'archives et leur écosystème numérique* » (16 stagiaires des pays du Conseil de l'Europe). L'accueil de stagiaires étrangers, notamment dans le domaine de la conservation matérielle, en est un autre exemple.

Dans ces domaines, les Archives nationales soutiendront aussi, avec leurs partenaires nationaux (université Paris Lumières) ou internationaux (PIAF), divers projets de Moocs, en lien avec l'évolution des offres de formation auxquelles elles participent.

<sup>5</sup> HIMANIS, Historical MANuscript Indexing for user-controlled Search (*programme Heritage Plus*) avec l'Institut de recherche d'histoire des textes [IRHT].

<sup>6</sup> Opening Jerusalem Archives : for a connected history of 'Citadinité' in the Holy City (1840-1940) avec l'université Paris Est Marne- la- Vallée.

### 3. COCONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES : les grands enjeux scientifiques des archives

#### Poursuivre, aux côtés des Archives de France, une collecte de qualité maîtrisée, tout en travaillant à l'intégration des fonds conservés sur le site de Fontainebleau



Pierrefitte-sur-Seine, magasin. © Arch. nat./pôle image

En matière de collecte, le bilan de l'activité depuis l'ouverture du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine en mai 2012 est particulièrement impressionnant. Comme on pouvait s'y attendre, l'effet « nouvel équipement » a eu pour conséquence des entrées très volumineuses en 2013 (près de 15 kilomètres linéaires) et 2014 (plus de 20 kilomètres linéaires).

Cependant, la politique d'accroissement des fonds doit être réexaminée avec une réflexion commune portée sur l'évaluation des fonds à verser et la réévaluation scientifique des fonds conservés.

Par ailleurs, le sinistre survenu sur le site de Fontainebleau impose, à moyen terme, de stabiliser le volume de collecte de 5 kilomètres linéaires annuels.

L'arrivée de plus de 80 kilomètres linéaires provenant de Fontainebleau sera permise par l'équipement des magasins encore vides sur le site de Pierrefitte-sur-Seine (le « différé »), qui sera effectif fin 2018 avec la mise à disposition de 104 kilomètres linéaires de rayonnages standard et de deux magasins supplémentaires pour les cartes et plans.

Par ailleurs, des études seront lancées très rapidement pour préciser le programme de l'extension à prévoir sur la réserve foncière existante, avec une capacité estimée, *a minima*, à 150 kilomètres linéaires.

Héritières de la Cité interministérielle des archives dont la vocation était l'archivage intermédiaire, les Archives nationales doivent réévaluer les fonds entrés notamment dans les années 1970-1980, avant que la Cité ne devienne un centre d'archivage définitif. L'organisation actuelle des départements du site de Pierrefitte-sur-Seine par grandes fonctions administratives, qui a permis la réunion des fonds des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans un *continuum* de gestion, est l'occasion désormais de se pencher sur la production administrative sur le temps long, depuis la Révolution, et de porter sur celle-ci un regard plus critique.

La mise en place de nouveaux comités de collecte, plus restreints et permettant un réel dialogue entre les Missions et services d'archives des ministères, le bureau des Missions au SIAF et les départements de la direction des Fonds, permet d'ores et déjà de définir une politique de collecte plus raisonnée.

Plus généralement, ce dialogue devrait conduire à une participation renforcée des Archives nationales à la détermination du sort final des archives proposées en versement, ou encore à la collecte des éléments rassemblés par les Missions et services d'archives relatifs à l'historique des versements, notamment les éléments traçant les éliminations effectuées.

Par ailleurs, la mise en place, par le Service interministériel des Archives de France, d'un cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques, en juillet 2014, permet désormais de concevoir un tel chantier comme une action scientifique à part entière.

En 2015, les départements de la direction des Fonds se sont livrés à des exercices pratiques montrant que cette réévaluation avait un intérêt réel et surtout permettait de mieux comprendre la constitution de certains fonds. Cette étude viendra alimenter la réflexion en cours du SIAF sur le sujet, intégrant les suites du rapport sur les archives de Christine Nougaret, vice-présidente du Conseil supérieur des Archives.

Ainsi, dès 2017, la réévaluation portera prioritairement sur les fonds conservés sur le site de Fontainebleau.

Cette réflexion englobe une évolution de certaines durées d'utilité administrative menée sous le pilotage du SIAF ; dans ce cadre, il s'agira également de poursuivre la réévaluation scientifique de certains fonds massifs conservés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine : casier judiciaire national, enquêtes statistiques, copies d'examens et de concours, comptes des collectivités locales.

Enfin, la grande évolution en cours concerne l'accroissement massif des archives nativement numériques versées aux Archives nationales. Cet enjeu majeur est traité dans la partie du PSCE consacrée à la stratégie numérique des Archives nationales (voir *supra*).

Cette réflexion sur l'évaluation et la réévaluation des fonds doit également intégrer la communauté des usagers.

Par ailleurs, la décision de la fermeture du site de Fontainebleau, à l'horizon 2020, a pour conséquence le transfert de plus de 80 kilomètres linéaires de fonds d'archives de Fontainebleau à Pierrefitte-sur-Seine. La répartition des fonds conservés actuellement par le département des Archives privées d'architectes et des archives nominatives et sérielles doit être effectuée, en fonction des domaines d'activité concernés, entre les départements du site de Pierrefitte-sur-Seine. Le volume relevant de chaque département cible est très hétérogène : le pourcentage le plus important revient au département de la Justice et de l'Intérieur, en raison du volume considérable des dossiers de naturalisation.

Cette réunification complète des fonds est l'un des chantiers majeurs de toute l'institution, mais particulièrement de la direction des Fonds.

Le programme d'action sur quatre ans compte plusieurs chantiers à lancer : mener une réflexion partagée entre et dans les départements sur les fonds conservés à Fontainebleau et leur articulation avec les fonds déjà conservés à Pierrefitte-sur-Seine ; évaluer les besoins en termes d'agents, mais également d'espaces de travail et de bureaux sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

Il importera, dans ce cadre, d'entreprendre le traitement des fonds non cotés, la revue des fonds et la reprise des instruments de recherche, la fiabilisation des données dans le système d'information, ainsi que le traitement de fonds spécifiques.

## Intensifier l'offre partenariale

La programmation scientifique des Archives nationales pour les années 2013-2016 avait deux objectifs majeurs. Avec la réorganisation des Archives nationales sur trois sites, il convenait, d'une part, de renforcer la mobilisation des équipes sur des projets communs et partagés, et, d'autre part, d'affirmer une étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et scientifiques dans un souci de mise en commun de compétences et d'enrichissements réciproques, la finalité étant de faire de ces partenariats des leviers en matière de programmation scientifique.

Durant ces quatre années, le PSCE a évolué pour rendre compte au mieux des préoccupations et de nouvelles thématiques structurantes du travail, comme les outils numériques et la transmission ou l'expérimentation, ont été mises en exergue, ancrant ainsi l'institution dans les grandes préoccupations ministérielles (handicap, éducation artistique et culturelle...) et la modernité avec le virage du numérique.

## Le contexte universitaire et de la recherche

Dans les années 2010, l'autonomie donnée aux universités ainsi que les réformes de l'organisation et des financements de la recherche en France, qui ont conduit à des regroupements inédits entre établissements d'enseignement supérieur et organismes culturels, sont venues bousculer les Archives nationales, institution rodée en matière de partage scientifique, mais dans le même temps peu rompue aux projets pluridisciplinaires et à la formalisation juridique et administrative de ses contributions. La direction a mené alors une politique très volontariste dans le cadre de l'élaboration du PSCE 2013-2016, en créant une fonction dédiée aux partenariats scientifiques, chargée d'accompagner ce changement de périmètre des collaborations et de favoriser l'élaboration de projets cofinancés, au montage complexe et aux échéances courtes, de 1 à 3 ans dans la plupart des cas.

Une double insertion dans le paysage mouvant de la recherche et à l'échelon local, à la faveur de l'ouverture du nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine en Seine-Saint-Denis, face au campus de l'université Paris 8 et proche du futur Campus Condorcet, deux partenaires incontournables, devait favoriser autant la valorisation des collections que l'émergence de synergies inédites.

## Les premiers résultats des nouvelles coopérations

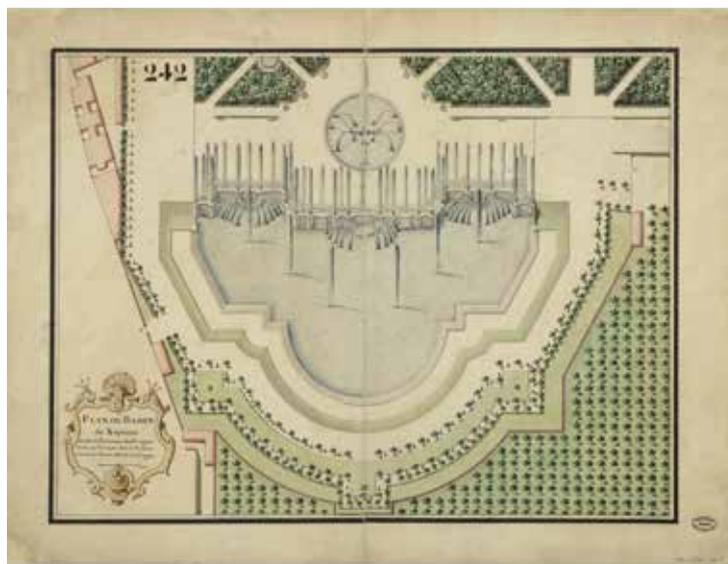


Durant ces quatre années, les Archives nationales ont porté ou se sont insérées dans plusieurs programmes de l'Agence nationale de la recherche [ANR], dont plusieurs se sont achevés ou sont en passe de l'être, les plus importants étant deux chantiers d'envergure internationale : Paprik@2F, porté par la Maison des sciences de l'homme de Bourgogne, qui a permis le dépouillement, la numérisation et la mise en ligne de 500 000 documents relevant du domaine Intérieur et Justice, dans un portail du même nom permettant de retracer l'histoire du communisme européen entre 1917 et 1947; *Revloi* (la loi en Révolution), en lien en France avec l'Institut d'histoire de la Révolution française [IHRF], portant sur la numérisation, la numérisation, la transcription et la

mise en ligne des 77 volumes de la Collection générale des lois et décrets rendus par l'Assemblée nationale, 1789-an VIII (collection Baudouin) avec l'élaboration d'un outil d'exploration adapté à ce type de document, projet actuellement prolongé par l'Idex Dir-Loi.

Les Archives nationales ont également concouru à la fondation ou sont devenues associées des labex Hastec, Arts-H2H, Patrima (érigé depuis en Fondation des sciences du patrimoine), des Equipex Matrice et Biblissima, de l'Idex Creativ et du consortium Archives des mondes contemporains. Le développement de projets offrant des croisements avec les disciplines voisines que sont l'histoire, la sociologie ou la littérature, ces humanités numériques, mais aussi avec les sciences « dures » (informatique, robotique, physique), et avec les disciplines artistiques, a été encouragé par les réponses de plus en plus riches aux divers appels à projets lancés dans le cadre de ces nouvelles instances très dynamiques de la recherche. La réalisation d'une vingtaine de ces projets a alimenté plusieurs actions du PSCE.

Jardin de Versailles. Plan cavalier du bassin de Neptune et de la fontaine du Dragon, vers 1710. CP/VA/XXV/nj1150 Arch. nat.



En voici quelques-uns, parmi les plus emblématiques dans différents domaines. Dans le cadre de la Fondation des sciences du patrimoine, les Archives ont conduit deux projets largement médiatisés. Le premier, *Verspera*, en lien avec le Centre de recherche du château de Versailles, la BnF et le laboratoire Etis (université de Cergy), avait pour but, à partir de la numérisation d'un important corpus de plans du château de Versailles et de son domaine (plusieurs milliers aux Archives nationales), de modéliser la restitution en 3D des appartements du roi à travers le temps. Les opérations de restauration de ces milliers de plans et leur numérisation, ont, en eux-mêmes, constitué des chantiers énormes en raison de la taille et de la complexité de certains d'entre eux. Le projet Rex, quant à lui, a été porté avec le Centre de recherche sur la conservation des collections et a permis, grâce aux techniques d'imagerie hyper-spectrale, de déchiffrer le texte masqué d'une lettre issue de la correspondance entre Marie-Antoinette et le comte Axel de Fersen.

Avec le labex Arts-H2H, le projet en cours *Replay* repose sur le souhait de confronter, de façon innovante et sous le regard critique de chercheurs de l'université Paris 8 et de plasticiens en formation à l'ENSAPC, la manière dont trois institutions, les Archives nationales, le Centre national des arts plastiques et le Centre national de danse contemporaine d'Angers, se saisissent de leur patrimoine archivistique, en créant des passerelles inédites entre ce matériau et la création artistique.

Les Archives nationales se sont également insérées très activement au sein de la communauté universitaire Paris Lumières (Paris 8 – Paris 10 – CNRS), dès sa fondation en 2012. Dans le cadre du programme d'investissement d'avenir [PIA 2] et de l'1-SITE (initiatives, sciences, innovation, territoires, économie), elles ont largement contribué au grand projet « @nthopolis » soutenu par l'université Paris Lumières.

Concomitamment à ces collaborations croisées, les Archives nationales demeurent attachées à la création ou au renforcement de liens bilatéraux forts avec les établissements culturels et d'enseignement supérieur parisiens, en matière de recherche, mais aussi et surtout d'enseignements spécifiques (Fondation Napoléon). En quatre ans, une dizaine de conventions ont été élaborées ou réactivées avec des établissements aussi variés que l'Institut national d'histoire de l'art [INHA], le musée du Louvre, l'École nationale des chartes [ENC], le CELSA, l'Institut national du patrimoine [INP], les universités de Paris 8, Paris 1, Paris 13, Versailles-Saint-Quentin, Paris Est-Créteil, ou encore le Conservatoire national des arts et métiers [CNAM].

Les responsables de fonds et autres agents des Archives, tels que les techniciens d'art des ateliers de restauration, assurent plus de 500 heures de formation auprès d'étudiants déjà avancés, notamment dans le cadre des masters 2 préparant aux métiers des archives des universités de Versailles Saint-Quentin, Paris 13 et surtout Paris 8, dont le master « Métiers des archives », ouvert en 2013, a été conçu en partenariat étroit avec les Archives nationales qui en assurent la moitié des cours.

Enfin, les Archives nationales collaborent toujours avec leurs partenaires naturels que sont les services d'archives territoriaux (et notamment ceux de la Seine-Saint-Denis, par exemple autour des activités du service éducatif), et, bien évidemment, les Missions et services d'archives des ministères, les Archives nationales

d'outre-mer [ANOM] et les Archives nationales du monde du travail [ANMT], ou encore les directions des archives des Affaires étrangères et de la Défense. Au-delà de partenariats classiques portant sur la participation à des journées d'étude, colloques, ou encore de prêts de documents pour expositions, on mentionnera le très grand intérêt de réutilisation des ressources des Archives nationales, par exemple le travail de numérisation pour intégration sur leur portail entrepris par les archives départementales de la Vendée, pour des fonds relatifs à ce département.

Enfin, comme évoqué plus haut, une réflexion doit être menée, sous le pilotage du SIAF, avec les ANMT sur la question des archives d'architectes, ou encore avec les ANOM sur les collections de microfilms conservés par les Archives nationales.

## L'ouverture à des disciplines et des publics différents

Ces partenariats ont également donné lieu à des initiatives pédagogiques moins traditionnelles, telles qu'un atelier intensif en sociologie de l'université Paris 8 autour des dossiers du service des affaires musulmanes et de l'action sociale, créé en 1958 et rattaché au ministère de l'Intérieur, ainsi que de documents personnels apportés par les étudiants ; ou encore un atelier relatif à l'analyse des discours présidentiels, conduit par une enseignante du CELSA à partir des documents originaux ; ou aussi un cycle thématique de 28 heures inscrit dans le cadre du master Erasmus-mundus Techniques, patrimoine, territoires de l'université Paris 1, offrant des angles d'approche originaux sur des fonds de l'industrie, des transports et de l'aménagement du territoire, jusqu'alors peu sollicités.

De même, depuis 2014, en lien ou non avec le PSCE, les Archives nationales ont également été associées par leur tutelle ministérielle à divers dossiers relevant de leur expertise métier : contributions écrites régulières aux revues *Culture et recherche* et *In-Situ*, participation à la rédaction de la feuille de route ministérielle en matière de promotion de la culture technique, scientifique et industrielle [CTSI], alimentation du catalogue d'offre de formations en expertise patrimoniale du ministère de la Culture, copilotage depuis 2014 avec le département du Pilotage de la recherche et des politiques scientifiques [DPRPS] et le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture [Lahic] (Paris 1) d'un séminaire consacré à l'ethnologie de la France (1945-1975) qui réunit régulièrement une trentaine d'étudiants et de professionnels au siège du ministère.

Les Archives nationales sont ainsi parvenues à un réel élargissement de leurs champs d'investigation, sans jamais trahir leur but premier de favoriser la communication des fonds dont elles ont la charge. En 2016, l'accueil au sein des équipes de la direction des Fonds de deux chercheurs en post-doctorat est vécu comme la consécration de ces efforts de mixité : l'un bénéficie du financement du labex Hastec et l'autre de celui de la Fondation des sciences du patrimoine.



© Arch. nat./pôle image

Ces nouveaux chantiers lancent ainsi des passerelles inédites entre les directions des Fonds et des Publics pour la promotion de projets hybrides, à dominante sociale, artistique, culturelle, mémorielle : en 2015, les Archives ont ainsi accompagné, en collaboration avec l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy [ENSAPC], le projet citoyen *Migr'acteurs* (collecte de récits de vie de migrants âgés vivant dans des foyers), porté par l'Association service social familial migrants [ASSFAM] ; en 2016, elles ont apporté leur contribution à un colloque du Collège international de philosophie, puis à une double manifestation d'un genre inédit, portée avec le laboratoire Art des images et art contemporain de l'université Paris 8 et la maison d'art contemporain Chaillioux de Fresnes, dans le cadre du labex Arts-H2h, visant à exposer des œuvres de 26 artistes contemporains *Archives rêvées, mémoires de peintres*, accompagnées de performances et de médiations pédagogiques et d'un colloque interdisciplinaire.

En 2020, la fin du deuxième PSCE des Archives nationales coïncidera avec un remaniement du paysage de la recherche comparable à celui des années 2010, puisque les instances créées par l'ANR, tels que les Labex et les Equipex arriveront à terme. En matière de recherche, les Archives nationales, tout en confortant les contributions actuelles pour lesquelles elles sont désormais reconnues et abondamment sollicitées, doivent aussi apprendre à chercher de nouveaux usages aux sources.

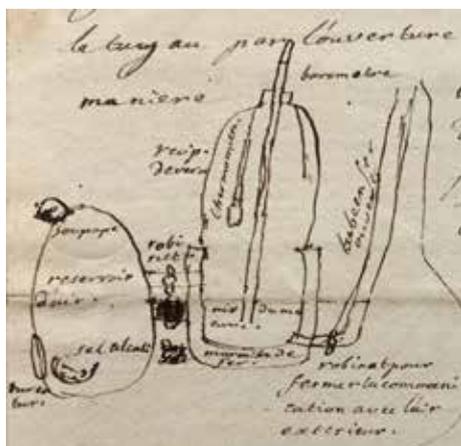
Enfin, le numérique concernant l'ensemble du champ patrimonial et de la recherche, il s'agira de se positionner aux côtés des grands opérateurs nationaux (BnF, CNRS...), sur les problématiques émergentes et de participer aux réflexions prospectives qui vont redéfinir les métiers et les missions des Archives nationales et, par là même, de développer de nouveaux partenariats.

# Développer les programmes d'étude et de recherche sur les fonds des Archives nationales

## Présentation détaillée des axes et programmes

Le renouvellement du PSCE pour la période 2017-2020 est placé dans la continuité du précédent. Le choix a été fait, cependant, de resserrer le nombre d'axes et de programmes de travail, afin de favoriser les transversalités et l'approche diachronique, et de mieux adhérer aux préoccupations contemporaines de la recherche.

### Axe 1 : Gouverner, administrer, légiférer



Manipulation du thermomètre, « mauvais dessin » autographe de Turgot. 745AP/39. © Arch. nat. / A. Douchin

#### **L'État royal en chantier, expérimentations et résistances**

Les fonds anciens des Archives nationales témoignent de la construction progressive de l'État royal de l'apogée de la monarchie féodale, sous les règnes de Philippe Auguste et de Louis IX, jusqu'à la chute de la royauté. S'y reflètent les périodes d'accélération de ce processus, mais aussi les moments de crises et les résistances rencontrées par les monarques dans la mise en œuvre d'un projet marqué par sa constance et ses capacités d'adaptation aux contraintes du réel, sans cependant avoir jamais rien eu de figé ou d'inéluctable. Du Trésor des chartes aux arrêts du Conseil, de la Chambre des comptes aux archives du contrôleur général Turgot, récemment entrées aux Archives nationales, le roi, arbitre des querelles de ses vassaux, se mue en souverain qui étend son champ d'action à tous les domaines de la vie de ses sujets.

Les Archives nationales entendent développer l'accès aux archives du gouvernement royal, à travers des projets intégrés, associant les tâches désormais classiques de description documentaire et de numérisation, un recours accru aux technologies innovantes (transcription automatisée d'écritures anciennes) et une valorisation conçue non comme une fin en soi, mais comme un outil de promotion de la recherche scientifique. Afin de prendre part au mouvement de désenclavement croissant des différentes branches de la science historique, qui placent désormais la source et sa contextualisation au cœur de leurs préoccupations, les Archives nationales proposent régulièrement des sujets de recherche aux universités et à leurs partenaires.

Pour le PSCE 2017-2020, une attention toute particulière sera portée à la diffusion de travaux d'inventaire, d'indexation ou de dépouillement entrepris non seulement par les archivistes des Archives nationales, mais aussi par les usagers des fonds anciens, à toutes les époques et dans toute leur diversité, des lecteurs du CARAN ou des centres de recherche associés aux Archives nationales, et notamment le Centre d'études d'histoire juridique [CEHJ].

#### **Depuis la Révolution**

Les projets portant sur les archives postérieures à la Révolution comportent deux volets. Pour le volet législatif, d'une part, les quatre projets proposés ont en commun la recherche de l'*open source* : édition en ligne des notices descriptives des comités de la Révolution (« Comités des Assemblées ») ; mise en ligne des archives numérisées des Assemblées de la Révolution (« Assemblées en ligne ») ; poursuite de l'alimentation de la base en ligne Baudouin en vue d'un accès enrichi aux lois et décrets de la période du Directoire (« LexDir ») ; compilation et mise en ligne des sources législatives sur les grandes lois du patrimoine [monuments historiques, musées, archives et archéologie] (« Mémoloi »).

Le volet exécutif, d'autre part, regroupe le traitement et la valorisation des archives des présidents de la République et des archives des chefs du Gouvernement, de la III<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République, dans le cadre des partenariats noués durant le PSCE 2013-2016, la mise en lumière des fonds ministériels de la Justice et de l'Intérieur, autour de l'expertise scientifique appliquée à la manifestation de la vérité, et, à l'occasion du cinquantième de l'ANPE en 2017, les sources des politiques publiques de l'emploi après-guerre. Le contrôle de l'État apparaît par les fonds des Grands Corps : mise en ligne de fonds numérisés (Conseil constitutionnel, Cour des comptes) et édition d'un guide de recherche (Conseil d'État).

Enfin, la question des archives des personnalités politiques amène à s'interroger, du fait même de leurs parcours individuels et de leurs carrières, sur la partition des fonds entre archives publiques et archives privées ou entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif. La collecte, le classement et l'inventaire de ces fonds se prolongent par des actions de valorisation (numérisation, colloques, séminaires, expositions), en collaboration avec les fondations et associations politiques promouvant la mémoire des grandes figures de la vie politique dans la France du xx<sup>e</sup> siècle, à travers leur pensée, leurs écrits et leurs discours.

### **La France et son empire**

S'inscrivant dans le cadre de la politique de « paix des mémoires » visant à favoriser, entre pays, la connaissance d'une histoire commune et à partager les sources qui en témoignent et s'appuyant, par ailleurs, sur une recherche féconde et dynamique, plusieurs projets envisagent, sur le temps long, différents aspects de la politique étrangère de la France ou de son empire colonial. Les relations diplomatiques de la France avec l'empire ottoman à l'époque moderne seront ainsi abordées à travers la correspondance consulaire des ambassadeurs de France à Constantinople (1709-1790) qui fera l'objet d'un inventaire analytique et d'un colloque. L'histoire partagée avec l'Algérie depuis 1830 sera explorée dans un guide de recherche et un colloque. La surveillance des colonies et des coloniaux dans l'entre-deux-guerres à travers le prisme des archives de la Sûreté sera également mise en lumière. Enfin, l'histoire commune et les politiques publiques de la France dans ses territoires ultra-marins permettront de valoriser des fonds privés comme publics, autour de l'histoire de La Réunion, des Antilles, des Terres australes et antarctiques françaises, des territoires du Pacifique et plus généralement de l'outre-mer.

### **Genèses des sciences humaines et sociales**

La nébuleuse intellectuelle des sciences humaines et sociales [SHS] entre, avec le xx<sup>e</sup> siècle, dans un âge « utile ». Les moyens mis à la disposition de sciences qui se différencient en concurrence, dépendent de leur capacité à faire la preuve de leur fonction politique, sinon technocratique, en vue de contribuer à la « réforme » de l'État, qui rencontre le contexte exceptionnel de la Reconstruction après 1945.

Cette utilité est sanctionnée par la conquête de l'Université après 1960. La concurrence irréductible (résolue par l'acronyme SHS après 1980) entre sciences « humaines » (au CNRS dès 1944) ou « sociales » (EPHE, puis EHESS) exprime une tension entre visée générale et objectif opérationnel, mu par un financement spécifique de la recherche-développement dans les administrations ministérielles centrales.

La longue genèse des « SHS » est donc indissociable d'une capacité à faire la preuve qu'elles sont d'abord des sciences d'État, sinon pour l'État. Sociologie et ethnologie de la France rurale offrent ainsi un cheminement antagoniste dans une France urbanisée et bientôt en crise. La cartographie se révèle pour sa part un instrument qui informe autant les pratiques de l'enseignement que le nouveau régime « d'aménagement du territoire ».

### **Politiques éducatives**

L'étude des politiques éducatives est essentielle à la compréhension du fonctionnement de l'État moderne français car elles sont à la croisée des champs politiques (formation des citoyens, transmission de valeurs), sociaux (délivrance de savoirs, creuset social) et économiques (formation à la vie professionnelle).

Les Archives nationales proposent de les étudier tout d'abord de manière institutionnelle, depuis la production administrative des institutions concernées (participation à la mise en place de la Bibliothèque historique de l'éducation à partir des archives du Conseil supérieur de l'Instruction publique) jusqu'à l'attention portée aux acteurs (sauvegarde des archives orales collectées par l'ancien Institut national de recherche pédagogique).

La traduction de ces politiques sur le terrain – et le hiatus entre les instructions et les pratiques – se donnera tout particulièrement à lire de manière transversale pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et les mouvements et expérimentations pédagogiques, et de manière thématique ciblée pour ce qui concerne l'histoire de l'enseignement musical en France et celle de la formation au travail social. En contrepoint, ces politiques éducatives seront étudiées en creux à partir du chantier portant sur le fonds du collège de Juilly, établissement privé confessionnel.

## **Axe 2 : Trajectoires et identités**

### **Circulations et migrations**

Les Archives nationales souhaitent faire connaître les sources qu'elles conservent sur les individus et groupes d'individus en situation de circulation (voyages, résidence temporaire à l'étranger) ou migration (émigration, immigration), qu'elle soit contrainte ou volontaire. Prenant son socle sur un corpus de sources, que l'on s'attachera à recenser et qui transcende le cadre contraint du cadre de classement, les projets « hors frontières » centrés sur les échanges individuels entre la France et les pays extérieurs s'appuieront sur les témoignages des Français à l'étranger, ou des étrangers en France, scruteront la politique de l'État en matière d'accueil ou de contrôle, d'acculturation et d'accès à la nationalité française des étrangers en France.

Ils s'articuleront sur plusieurs axes de travail : écrits du for privé des Français à l'étranger, émigrés français sous la Révolution française et le Premier Empire, sources sur la Russie de 1717 à 1917, sources sur la Grèce de 1915 à 1995, Russes « blancs » dans l'entre-deux-guerres, réfugiés espagnols à la fin des années 1930, immigrés depuis les années 50, naturalisations de 1883 à 1895, épouses étrangères de Français pendant la guerre 1914-1918, déportations entre 1940 et 1944.

### **Individus et groupes sociaux**

La prosopographie regroupe un nombre important de projets, selon un cadre chronologique et matériel particulièrement transverse, puisque les documents concernés vont du Moyen Âge au premier xx<sup>e</sup> siècle et sont constitués tant d'archives sur support papier ou parchemin que d'objets sigillographiques.

Les Archives nationales s'inscrivent ainsi dans un axe de la recherche en sciences humaines et sociales dont le succès ne s'est pas démenti depuis plusieurs décennies. Les travaux prosopographiques sont le reflet d'un renouveau d'intérêt pour les enquêtes larges et leur traitement quantitatif, comme d'un attrait croissant pour des formes de publications de type dictionnaires ou bases de données nominatives. Les Archives nationales coorganisent depuis 2015 un séminaire méthodologique annuel de prosopographie avec le LAHRA et le LAMOP, dans le cadre du labex HASTEC.

Trois projets actions visent à éditer le corpus de matrices métalliques de sceaux (Ademat), à numériser la collection de moulages des Archives nationales et à classer le fonds des héraldistes Mireille et Robert Louis (748 AP), tout en recensant les documents figurés armoriés des fonds privés des Archives nationales, département des archives privées [DAP] ou pouvant se trouver dans les fonds du Minutier central [DMC].

La numérisation d'une partie des registres de la chambre des comptes d'Angers dans les derniers siècles du Moyen Âge a pour but de mieux connaître l'entourage des princes de la Maison d'Anjou. L'analyse des lettres de provisions d'office délivrées par la Grande Chancellerie, du règne de Louis XIII à la Révolution, doit permettre aux historiens de disposer aisément d'une information essentielle à tout travail prosopographique portant sur les officiers d'Ancien Régime.

Étant donné le poids et le succès des archives notariales auprès des utilisateurs du réseau des services publics d'archives, deux projets visent à une meilleure connaissance des personnalités qui exercèrent comme notaires. Le premier consiste à enrichir un dictionnaire en ligne des études et des notaires parisiens ayant exercé entre le xvi<sup>e</sup> siècle et la fin du xix<sup>e</sup> siècle, le second à établir un référentiel national pour les notaires nommés après la loi du 25 ventôse au XI [16 mars 1803] à partir des dossiers de nomination provenant de la direction des Affaires civiles et du Sceau du ministère de la Justice. Pour Paris, ces chantiers bio-bibliographiques seront également alimentés par les dépouillements exhaustifs de minutiers sélectionnés pour leur localisation géographique, leur clientèle exceptionnelle, la relative faiblesse de leur activité, ou encore la valeur intrinsèque de la strate chronologique (année 1643) ou le type d'actes, ainsi que par la réalisation d'instruments de recherche décrivant les archives privées déposées par certaines études notariales.

### **Opinions, engagements, contestations**

De grands chantiers transversaux sont ici regroupés. Deux grandes sources de l'opinion publique aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles sont abordées par les chantiers « Pétitions xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles » (enrichissement de la base Pétitions à l'Assemblée nationale et au Sénat (1815-1940) et « Élections législatives (1919-1958) ». Un guide de recherche dans les fonds des Archives nationales aborde, de 1789 à nos jours, les sources de l'indiscipline en prison (évasions, mutineries, grèves de la faim, suicides), confrontée à l'Administration pénitentiaire.

La rupture provoquée, à tous égards, par Mai 68 donne lieu à une grande exposition pour le cinquantième (*Mai 1968*, Paris, 2018), étudiant la crise de l'autorité, et au traitement des dossiers de procédure et des scellés de la Cour de sûreté de l'État sur les mouvements accusés d'atteinte à la sûreté de l'État après Mai 68.

Enfin, du fait de la place, dans l'histoire sociale depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle, du militantisme contre le sida et des mouvements homosexuels, le PSCE 2017-2020 est l'occasion de poursuivre collecte, traitement et numérisation sélective des fonds (supports traditionnels et archives audiovisuelles) et actions de valorisation.

### **Genre**

Le champ de recherche qui s'est ouvert au titre des études féministes ou féminines s'est très vite donné pour tâche de réunir, en luttant contre leur méconnaissance, les éléments attestant des multiples formes de la présence et de l'action des femmes, dans toutes les sphères, privées ou publiques, de la vie sociale. Un immense travail a ainsi déjà été accompli, particulièrement dans le monde anglophone, mais aussi en France. Pourtant, beaucoup reste à faire, particulièrement là où l'enquête se heurte aux logiques patrimoniales qui commandent le fonctionnement des institutions archivistiques.

L'université Paris-Lumières a lancé un vaste projet intitulé « Genre et transmission », qui associe établissements d'enseignement supérieur et institutions patrimoniales. Trois enquêtes ont été proposées par les Archives nationales : la première permettra d'étudier les conséquences administratives et archivistiques des dispositions légales concernant la nationalité des femmes ; la seconde enquête aura pour objet la mise en valeur d'un recensement de « La production littéraire des femmes du Moyen Âge à 1940 » réalisé lors de l'action thématique programmée [ATP] « Recherches sur les femmes, recherches féministes » (1983) ; on observera, dans la troisième enquête, les caractéristiques du périmètre des fonds d'archives en fonction du genre du déposant et de ses ayants droit.

Parallèlement, le classement des archives de la fondation France Libertés et des associations qui l'ont précédée permettra d'étudier, dans une perspective nouvelle, l'évolution de la position de Danielle Mitterrand, d'un rôle de représentation dans une association pilotée directement par l'Élysée à son « émancipation » progressive vers des engagements politiques autonomes.

### **Axe 3 : Patrimoine nature, patrimoine culturel**

#### ***Nature et aménagement***

Les préoccupations écologiques et territoriales contemporaines trouvent une perspective historique intéressante dans les fonds conservés par les Archives nationales. Si les données sérielles météorologiques de Météo-France conservées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle peuvent être numérisées et réutilisées, faisant l'objet de nouvelles études et perspectives, celles du ministère de l'Agriculture et de la Bergerie nationale de Rambouillet, dont les archives sont récemment entrées aux Archives nationales, apportent un éclairage sur la gestion du vivant, dans un contexte de concurrence, et sur sa patrimonialisation posant parfois des questions éthiques.

L'histoire des transformations et des manières d'envisager le rapport de l'homme à une nature administrée et anthropisée trouve aujourd'hui des échos forts dans les fonds administratifs d'associations militantes ou dans ceux du ministère de l'Écologie. Les fonds des Ponts et Chaussées mettent en valeur l'évolution de l'aménagement urbain, rural ou maritime sur un large territoire.

La valorisation de l'ensemble de ces archives (par la numérisation, l'organisation d'expositions, la rédaction d'inventaires, la transcription collaborative) permettra de porter un regard historique sur l'histoire de la formation d'un territoire du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours où construction, aménagements et nature doivent cohabiter.

#### ***Techniques et innovations***

L'histoire des sciences, des techniques et des innovations, issue des sciences sociales, est aujourd'hui l'objet de nombreuses études universitaires et trouve un intérêt renouvelé dans les projets artistiques, industriels et patrimoniaux. L'enjeu est donc de proposer aux étudiants et chercheurs ces sources peu exploitées, de mettre en perspective les fonds conservés aux Archives nationales avec ceux d'autres institutions patrimoniales.

Les archives du Conseil de commerce sous l'Ancien Régime, du ministère du Commerce et de l'Industrie ou d'autres administrations publiques liées aux développements technologiques feront l'objet de traitements archivistiques et de présentations, mettant en valeur l'évolution de la technique attachée parfois à une démarche artistique, la nouveauté et l'image moderne que la France a voulu se donner et donner d'elle au monde.

#### ***Représentation du territoire***

Disposer d'outils de compréhension des phénomènes et des évolutions touchant les territoires, ou de moyens de diffusion et de communication fut d'abord une préoccupation des services administratifs, qui se dotèrent de photothèques, filmothèques et cartothèques, avant d'être, par la suite, celle des historiens.

Ces deux volets visent à mieux faire connaître, mettre à la disposition des chercheurs et valoriser des fonds encore peu accessibles : cartes anciennes du réseau hydrographique de la Seine, cartes du Premier Empire, photothèque et filmothèque du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, collections photographiques de la Documentation française. Est prévue l'élaboration de nouveaux outils cartographiques pour constituer des cartes de référence de l'ensemble de la France, ou, plus particulièrement, des études notariales parisiennes, qui seront aussi des points d'accès aux instruments de recherche. La représentation du territoire servira ainsi à améliorer notre appréhension de son histoire.

#### ***Architecture, beaux-arts***

Lieux de pouvoir, édifices religieux, espaces d'enfermements, lieux de culture : architecture et beaux-arts seront au cœur des préoccupations des Archives nationales qui conservent des archives très riches et parfois méconnues sur le patrimoine bâti de l'Ancien Régime à nos jours.

Aux plans, dessins et autres documents iconographiques s'ajoutent de nombreux dossiers de décision et de conduite des travaux, sources incontournables pour l'histoire de l'art et des techniques, des politiques de grands travaux et des acteurs économiques et sociaux. Quel qu'en soit le sujet, du plus humble bâtiment au grand projet urbanistique, ces archives seront rendues plus facilement accessibles et remises dans leur contexte historique, enrichissant ou renouvelant d'autant les nombreux domaines de recherche qu'elles suscitent.

Une grande exposition consacrée aux architectes du Grand Siècle, programmée à Paris pour 2017-2018, mettra en valeur la diversité de ces archives, qui traduisent l'émergence d'une identité professionnelle propre, désormais distincte des métiers du bâtiment.

### **Arts vivants**

Les Archives nationales, associées à des institutions culturelles et des établissements de recherche et d'enseignement, se proposent d'exploiter leurs fonds relatifs au spectacle vivant et au cinéma. Autour des archives du Théâtre national de Chaillot, du Théâtre national populaire, de l'administration centrale des Arts et des Lettres et de la Culture, il s'agit tout d'abord de mettre en valeur la création théâtrale subventionnée par l'État à Chaillot depuis les années 1950.

La politique menée par l'État sera au cœur du projet consacré au cinéma des années 1920 à la création du Centre national de la Cinématographie en 1946 : bureau des Beaux-Arts, direction de la Sûreté générale, ministère de l'Information, toutes ces administrations inventent une nouvelle politique pour encadrer un art en pleine expansion.

Enfin, un troisième projet s'intéressera aux archives comme matériau d'expérimentations artistiques, sociales et scientifiques : manifestations scientifiques et créations/recréations artistiques permettront de confronter différents regards et d'interroger les multiples possibilités de la reprise des archives.

### **Expertises archivistiques**

L'histoire des pratiques administratives et celle des fonds d'archives – dont leur traitement par les archivistes – ainsi que l'étude matérielle des documents offrent des bases de connaissance et d'action réellement scientifiques pour les archivistes et appartiennent à leur travail fondamental. Ces réflexions irriguent aussi à nouveau la recherche et intéressent de façon manifeste le public, professionnel ou amateur.

L'examen approfondi du contexte de production et de transmission des archives ainsi que de leur nature physique ambitionne d'apporter des éléments clefs de compréhension sur la série F (ministère de l'Intérieur et ministères dérivés), les papyrus de la série K (Monuments historiques), les chartes scellées, les fonds notariaux parisiens, les registres d'entrées des fonds, les documents figurés (photographies, cartes et plans topographiques, plans d'architecture, affiches).

## **Axe 4 : La guerre en France, la France en guerre**

### **La Renaissance en guerre**

L'histoire de la guerre, prise dans son sens le plus large, est un champ de recherche en train d'être réinvesti par l'historiographie. Parmi les thèmes abordés, on peut citer le rôle du financement de la guerre dans la naissance de l'État moderne, l'émergence d'un milieu militaire spécifique et séparé du reste de la société, le passage du chevalier à l'officier, ou encore la perpétuation de l'éthique chevaleresque au sein du corps de valeurs auxquelles s'identifie la noblesse et qui s'étend ensuite à l'ensemble de la société.

De même, les populations civiles ne sont plus perçues seulement comme des victimes des malheurs de la guerre, mais comme des acteurs à part entière, qui contribuent à la défense de leurs communautés et peuvent parfois, sous certaines conditions, tirer parti des opportunités offertes par l'économie du temps de guerre. Le département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime et le Minutier central des notaires parisiens contribueront à ce renouvellement par un projet d'édition d'une sélection de minutes enregistrées au temps du gouvernement de la Ligue (1589-1590) et par la numérisation des registres les plus anciens du tribunal de la Connétablie et Maréchaussée, opérations qui pourront être présentées et valorisées à l'occasion d'un colloque consacré aux économies de la guerre, en un temps où tout capitaine est également un entrepreneur.

### **Premier Empire**

Les Archives nationales conservent, avec la Secrétairerie d'État, des sources sans équivalent sur les guerres du Premier Empire. Après l'édition en ligne des minutes numérisées des lettres du Premier Consul et de l'Empereur, est proposé, en partenariat de la Fondation Napoléon, un vaste plan pluriannuel de restauration, numérisation, inventaire et valorisation des documents figurés de la Secrétairerie d'État (de l'an VIII à 1815) (« Cartes, plans et dessins du Grand Empire ») qui contribuera à l'édition des rapports du ministre de la Guerre au Premier Consul, puis à l'Empereur (« L'exécutif en guerre »).

### **Première Guerre mondiale**

Dans le prolongement des commémorations de la Première Guerre mondiale, il s'agit ici de conjuguer continuité des travaux déjà engagés et innovation avec de nouvelles thématiques et le développement d'un nouvel outil d'édition numérique. Du côté continuité, sont proposées la valorisation de la Grande Collecte 14-18 et la mise en ligne d'un guide thématique de sources sur la guerre 14-18. En 2017, le centenaire de la Révolution russe et le suivi de la mission Blaise Diagne de recrutement de troupes noires donneront lieu à des projets spécifiques.

L'intérêt du public et des professionnels archivistes pour la Grande Guerre et la participation collaborative ont engagé les Archives nationales à proposer l'édition en ligne du corpus des testaments de Poilus conservés aux Archives nationales, en développant en 2017 une plate-forme de transcription collaborative et en 2018 un site web d'édition numérique.



Dépôt des caisses d'archives sous la colonnade de la cour de Soubise en vue de leur réintégration. Les agents vident les caisses de transport contenant des registres. 1940. © Arch. nat.

## Seconde Guerre mondiale

Trois grands thèmes du conflit sont illustrés par la Collaboration, la Résistance et la déportation. Sur la Collaboration, d'une part, les traitements et les projets de numérisation éclairent le rôle des entreprises et la politique de l'État dans le domaine des transports ; le projet « Juger la Collaboration » s'inscrit dans la poursuite du classement du fonds de la cour de justice de la Seine et de ses chambres civiles, abordant la Collaboration, et sa répression dans les domaines politique, économique, militaire et policier. À la Libération ont été saisis d'importants ensembles d'agences photographiques faisant l'objet de procédures judiciaires, telle Trampus, versés par la Société nationale des entreprises de presse, qu'il s'agit aussi de conserver, décrire et valoriser. L'attention se porte également sur les sources du travail administratif et de la circulation de

l'information entre les préfets, le pouvoir politique et l'administration centrale, et sur la gestion du corps préfectoral pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Autour de la Résistance, d'autre part, les traitements et la numérisation concernent des dossiers d'agents résistants des travaux publics, des PTT et des chemins de fer, des fonds privés emblématiques (Aubrac, Cordier, Crémieux-Brilhac, Noguères, Michel, Lévy) et des documents iconographiques, ainsi que les télégrammes du cabinet civil du général de Gaulle (1940-1944).

La collecte auprès des particuliers et des associations se poursuit dans le cadre de la campagne nationale de sauvegarde conduite avec les institutions spécialisées (fondations, mémoriaux, musées), tandis qu'une grande exposition (Résistance, Paris, 2019) accompagne la contribution annuelle au Concours national de la résistance et de la déportation.

Sur la déportation, enfin, en plus du guide thématique présentant les fonds du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, se poursuit la coopération internationale autour de la base de données du Service international de recherches de Bad Arolsen, implantée aux Archives nationales, au service des requérants, depuis 2014.

## La guerre d'Algérie

2018 marquera le cinquantième anniversaire de la loi d'amnistie générale des infractions commises en relation avec les événements d'Algérie. Dernier acte d'un long processus qui visait à la réconciliation nationale par-delà les batailles auxquelles s'étaient livrées en France les partisans de l'indépendance algérienne et ceux de l'Algérie française.

La violence qui sévit sur le territoire métropolitain entre 1954 et 1962 a fait l'objet de peu d'études. Pourtant, le Mouvement national algérien [MNA] et le Front de libération nationale [FLN] s'affrontèrent violemment pour imposer leur suprématie sur la population algérienne de métropole ; des dizaines de milliers de « Français musulmans » furent privés de liberté dans les camps de Saint-Maurice-l'Ardoise, du Larzac, de Thol ou de Vadenay ; des militants français choisirent le camp algérien et se mirent au service du Front de libération nationale [FLN] en tant que « porteurs de valises » ; des militants de l'Algérie française regroupés au sein du réseau OAS-Métro entrèrent en clandestinité et s'opposèrent, souvent par la violence, à la politique du général de Gaulle. Après l'indépendance de l'Algérie, une juridiction d'exception, la Cour de sûreté de l'État, fut spécialement mise en place pour juger des atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'État que représentèrent les actions de l'OAS comme celles des « porteurs de valises ».



Les Archives nationales se proposent de mettre en avant les sources qu'elles conservent : de nouveaux instruments de recherche seront publiés autour des archives de la Cour de sûreté de l'État (sous-série 5W) et des dossiers d'enquête de la direction centrale de la police nationale (versements 19880206, 19880446 et 19880509).

## Sorties de guerres

Un guide sur l'histoire institutionnelle et les sources du dédommagement et de la réparation des destructions de guerre après 1871, 1918 et 1945 est envisagé. Ce guide est associé à la reprise d'instruments de recherche (offices de reconstitution industrielle ou agricole, services spécialisés) et à la numérisation de fonds photographiques en rapport.

Sur le thème de l'atteinte au patrimoine, l'exposition *Une expérience du chaos* (Paris, 2017) fait le point sur les politiques de préservation et de reconstitution des fonds et les enseignements tirés des guerres et des révolutions, de 1789 à 1945, dans le domaine des archives.

Pour la Grande Guerre, le projet « Sources des Réparations » aborde la question des conséquences de la restauration de la paix, en proposant de nouveaux inventaires (Commission interalliée des réparations, Office de paiement des réparations, Plébiscites, Tribunaux arbitraux mixtes et Fonds agraire) et une fiche de recherche, actions prolongées par l'exposition *Paris dans les années 1920 : cosmopolitisme et vie culturelle* (Paris, 2020), valorisant les fonds sur la sortie de guerre et sur l'histoire économique, culturelle, politique et internationale.

Après 1945, le projet « Architecture de la reconstruction » veut ouvrir à la recherche les archives des chantiers expérimentaux et les photographies aériennes de la Reconstruction (inventaires, numérisation, journée d'étude), en association avec le laboratoire de recherche de l'École nationale d'architecture de Versailles.

### Des enjeux spécifiques à certains types de fonds

Depuis plusieurs années, les Archives nationales collectent de manière très active des archives dites « mixtes » dont le statut juridique, mêlant documents privés et publics, conduit à des traitements et des actions spécifiques. Ainsi, trois grandes orientations sous-tendent l'action de collecte de l'institution : archives des personnalités politiques, archives des mouvements associatifs sociétaux ou, encore, archives de la recherche scientifique.

### Les archives des personnalités politiques

Les fonds des Archives nationales, qu'ils soient d'origine publique ou privée, constituent une source privilégiée d'analyse de la politique au sens de l'art politique. Ils permettent ainsi d'appréhender de nombreuses questions relatives tant à l'homme politique qu'aux facteurs d'accession au pouvoir – à travers par exemple la formation des élites politiques, les réseaux, mouvances et partis politiques, la représentativité des hommes et des femmes de pouvoir, les élections, le rôle politique des médias –, ou encore à la pratique du pouvoir, que ce soit par le processus de décision politique, le fonctionnement de l'institution présidentielle et, plus généralement, la mise en œuvre d'une politique.

Les Archives nationales conservent de nombreux fonds privés d'hommes politiques dont l'intérêt pour la recherche est tout à fait inestimable. Très complémentaires des fonds publics conservés, ils permettent en effet d'appréhender l'homme politique dans toute sa dimension, en dehors de ou dans sa(ses) fonction(s), de retracer son parcours, d'envisager ses centres d'intérêts, de connaître ses relations professionnelles et personnelles, de mesurer son cheminement et son(ses) engagement(s).



Pierre Mendès France à Louviers (Eure), octobre-novembre 1954.  
© Droits réservés accordés par la famille

Les Archives nationales sont donc engagées dans une politique de collecte dynamique des archives personnelles des hommes politiques d'envergure nationale et de leur entourage afin de mieux éclairer leur action visible par les archives administratives issues de leurs fonctions. Par leur teneur typologique hybride et l'histoire même de leur constitution, les archives des hommes politiques contribuent à s'interroger sur la scission proposée par des cadres de classement des archives, trop figés entre statut public et statut privé. En ce domaine particulier, un même fonds fait se côtoyer papiers personnels et papiers de fonctions, privées, électives, publiques ou officielles.

Plusieurs raisons sont invoquées pour ces remises d'archives : attachement aux chefs d'État ou de Gouvernement, dont les fonds sont déjà conservés aux Archives nationales (par exemple, les archives de René Brouillet), désir de prolonger une carrière publique par l'inscription de ses archives dans le patrimoine archivistique de la Nation (par exemple les archives de Pierre Mendès France), volonté, parfois, de proposer à la communauté scientifique de demain un ensemble documentaire constitué au cœur même de la vie politique de la V<sup>e</sup> République, pour en éclairer et en renouveler l'historiographie à venir (par exemple, les archives d'Édouard Balladur ou de Michel Rocard).

Pour comprendre la femme ou l'homme politique dans toutes ses dimensions, il est essentiel de pouvoir traiter comme un tout tant ses archives publiques que privées et d'encourager ses collaborateurs à confier leurs archives. Ce mouvement permet de créer de véritables ensembles documentaires cohérents. Les Archives nationales entretiennent donc de fortes relations avec les cabinets des anciens chefs de l'État ou avec d'anciens ministres (Pierre-André Wiltzer ou Henri Nallet).

Pour développer cette politique, elles s'appuient aussi sur les solides relations qu'elles entretiennent avec les fondations et associations mémorielles créées autour des grandes figures politiques de notre siècle (Institut Charles-de-Gaulle, Fondation Georges-Pompidou, Institut François-Mitterrand, Institut Pierre-Mendès-France, association Présence de Raymond Barre, Fondation Jean-Jaurès).

La Fondation nationale des sciences politiques occupe depuis longtemps une place stratégique dans ce paysage et elle est l'un des interlocuteurs essentiels en cette matière. Les relations avec la Fondation ont été renouvelées par la signature, le 26 novembre 2014, d'une convention de partenariat avec son centre d'histoire. Celle-ci redéfinit les conditions de transfert ou de dépôt aux Archives nationales, en fonction du statut public ou privé des archives, d'un certain nombre de fonds d'hommes politiques collectés par le centre d'histoire de la Fondation ; elle renforce les liens de collaboration entre les Archives et la Fondation non seulement pour la valorisation de ces fonds, mais aussi pour ouvrir de nouvelles perspectives de collecte. C'est dans ce cadre que sont entrées les archives de Michel Debré et d'Alain Savary.

Il est ainsi programmé de renforcer les liens et les collaborations avec les fondations et les associations mémorielles pour élargir la collecte, valoriser les fonds d'archives et développer la recherche ; de consolider, dans ce cadre, les relations avec la Fondation nationale des sciences politiques sur la base de la convention de 2014 ; de mettre en œuvre les projets autour des sources de l'histoire politique, ouverts aux étudiants de son centre d'histoire, ainsi que la mise en œuvre de séminaires de recherche et de méthodologie en histoire contemporaine, plus pragmatiques et appliqués, proposés à des petits groupes, qui prolongent les visites et les cours généraux en archivistique déjà délivrés au premier semestre de chaque année.

Il convient ainsi de poursuivre les transferts envisagés de fonds conservés par la Fondation, notamment les archives de Raymond Barre, du préfet Grimaud, du colonel de La Rocque ou de Chérif Mécheri.

Il est également prévu de poursuivre le classement pour leur publication en salle d'inventaire virtuelle des fonds des chefs d'État et de Gouvernement, en achevant le classement des archives de Georges Pompidou, dont la collecte vient d'être complétée, et celui des archives de Jacques Chirac. L'inventaire des archives de François Mitterrand se poursuivra, notamment en convertissant la base de données Archipel décrivant une partie de ses archives dans la salle des inventaires virtuelle. Un traitement spécifique sera effectué pour les fonds des collaborateurs de Raymond Barre, dont la collecte vient de débiter.

Il s'agira enfin de publier en ligne des corpus numérisés de discours politiques (Pierre Mendès France, Michel Rocard, etc.), comme l'ont été ceux de Charles de Gaulle en 2014-2015.

### *Les archives de la recherche*

Les archives des sciences humaines et sociales [SHS] ont fait l'objet d'un axe du PSCE 2013-2016 : il s'agissait de mener une activité de veille sur la collecte et la spécificité du traitement juridique et archivistique de fonds qui sont l'objet d'un intérêt croissant de la part des usagers (qui, dans certains cas, peuvent se confondre avec les producteurs eux-mêmes). Dans ce contexte, il fallait fédérer les initiatives de collecte et de traitement et contribuer à la réflexion parallèle, car progressive, sur ces questions au sein du projet de département « archives des sciences sociales » du futur Campus Condorcet.

Les archives des SHS relèvent en partie d'une logique analogue à celle des archives « littéraires », sinon artistiques, non prises en charge par les services d'archives (du fait du caractère privé dominant des producteurs). Cependant, la recherche en SHS mêle sans cesse le statut d'archives publiques au droit privé (d'auteur notamment). Le fait même que la retraite de la fonction publique ne corresponde pas, loin s'en faut, à la fin de l'activité en SHS n'est pas le moindre des facteurs rendant encore plus complexe la situation fondamentalement « mixte » des fonds d'archives dans le domaine considéré. À ce titre, une réflexion sur la « durée de (ré)utilisation scientifique » de certaines archives a été ouverte.

À l'instar d'autres types de fonds produits par des acteurs sociaux dont la carrière se déroule entre la fonction publique et la sphère privée, les fonds de chercheurs, et par extension de laboratoires, en SHS ont fait l'objet de plusieurs expériences, mais surtout dans le monde des bibliothèques de l'Enseignement supérieur. La réflexion actuelle, en concertation avec le SIAF, vise à imaginer un encadrement juridique adapté à cette spécificité, en s'inspirant des protocoles de remise pour les archives de certaines personnalités politiques.

Un important héritage de dons ou de versements d'archives personnelles, auquel s'ajoutent de nombreux versements de laboratoires (*via* l'EHESS et la mission CNRS principalement, et quelques universités) s'est ainsi constitué aux Archives nationales, sans parler de l'immense territoire des archives ministérielles ou des grands établissements de l'Éducation nationale et de la Recherche, ou d'autres ministères.

À la faveur du déménagement massif de l'EHESS en 2011, une convention de dépôt a ainsi permis d'inaugurer un mode de collecte concertée. De très riches fonds ont pu être ainsi déposés, comme celui du Centre de sociologie européenne (longtemps dirigé par Pierre Bourdieu), mais aussi des fonds plus anciens, comme celui de Gabriel Le Bras, ou très récents, comme celui du sociologue Raymond Boudon (1934-2013), de l'ethnologue et technologue de l'agriculture François Sigaud (1940-2012), ou encore de la figure dominante des études ethnologiques de l'Extrême-Orient, Georges Condominas (1921-2011) dont le classement est en cours d'achèvement. Dans le sillage des archives de Le Bras, un pôle spécifique de collecte consacrée à la sociologie religieuse a pu être ainsi poursuivi (Jacques Maître, Jean Ségué).

En parallèle, des collectes fructueuses et précieuses d'archives publiques ou mixtes ont eu lieu : fonds du musée national des Arts et Traditions populaires (2013), archives du statisticien et socio-économiste Alain Desrosières en 2013, de l'anthropologue Françoise Héritier (dont une part reste encore à collecter), données par cette dernière (ou plutôt « rendues » à l'État selon l'expression peu commune de Françoise Héritier elle-même) en 2014. Plus récemment, il faut noter en 2015-2016 le don des archives du sociologue Abdelmalek Sayad, mais aussi du laboratoire de cartographie historique de Jacques Bertin, de l'historienne Michelle Perrot, ou encore des archives des éditions de l'EHESS. En outre, sont entrés plusieurs fonds d'historiens ou d'érudits, mais aussi d'ethnologues (Paul Alphandéry, Henri Wallon, Jean-Marie Mayeur, André Pézard, Georges-Henri Rivière, Gilbert Ouy) ainsi que les archives de Françoise Dolto. Le dépôt des archives de Lucien Febvre est également programmé.

Le Campus Condorcet constitue ainsi le carrefour d'une action réflexive qui articule collecte, traitement, usages scientifiques et valorisation. Hormis la participation aux différents groupes de travail du Grand équipement documentaire [GED] du Campus, les Archives nationales ont organisé depuis 2013 une série de rencontres scientifiques ou de séminaires (dont un, depuis 2014, sur l'histoire de l'ethnologie entre 1945 et 1975) sur le sujet : journées d'étude autour des archives de la sociologie des religions en décembre 2014 et décembre 2015, autour des archives du sociologue Sayad en mars 2015, ou encore une journée « Comment faire l'histoire des sciences humaines ? » en mai 2015.



Fonds Sayad, Ruelle d'un village kabyle, vers 1970.  
20150645/163. © Arch. nat./pôle image

Dans ce cadre, les actions à venir concernent à la fois le renforcement de la collaboration avec le Campus Condorcet pour clarifier les conditions de collecte (notamment le statut juridique) et les lieux de conservation des archives des institutions ou des chercheurs qui en dépendent, en lien avec le SIAF, et, dans ce cadre, réaliser une cartographie prospective des fonds concernés.

À cet effet, il est programmé de coorganiser plusieurs rencontres avec le Campus Condorcet, dont en 2017, en lien avec le Centre d'histoire sociale de l'Université de Paris, trois rencontres sur l'histoire de l'histoire sociale et de ses archives collectées, du Musée social au Centre d'histoire sociale de l'Université de Paris. Il s'agit également d'assurer la réalisation d'états méthodiques tant des fonds de chercheurs conservés aux Archives nationales en distinguant le statut respectif (public, privé, mixte) grâce à un post-doctorat, que de ceux des institutions de recherche conservés aux Archives nationales. Il s'agit enfin de mener à bien les classements des archives de Michelle Perrot, en assurant leur valorisation avec l'université de Paris 8, et de Françoise Dolto, ainsi que de valoriser, en lien étroit avec le musée de l'histoire de l'immigration, les archives d'Abdelmalek Sayad.

### *Les archives des mouvements associatifs sociétaux*

Les fonds des mouvements associatifs, longtemps considérés comme relevant de la seule sphère des archives privées, sont aujourd'hui un champ de collecte qu'il convient de rapprocher de celle des archives publiques, en liaison étroite avec les Archives nationales du monde du travail. La collecte de fonds d'associations ayant été, en précurseurs, à l'initiative d'actions (sanitaires, environnementales, etc.) par la suite relayées ou complétées par l'État a été engagée.

En matière de santé et de mutations sociétales, il convient notamment de mentionner l'entrée, en 2012, du fonds de l'association AIDES, autour de la lutte contre le sida. Plus récemment, en 2014, l'entrée du fonds d'Act-Up est représentative de cette prospection raisonnée d'archives privées en résonance avec les fonds publics dans le domaine du mouvement gay et lesbien, bi, trans et inter-sexe.

En matière d'éducation, l'entrée des fonds du PAJEP (pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire) – les Archives départementales du Val-de-Marne étant le pôle historique des archives du PAJEP – constitue une autre thématique forte de collecte d'archives privées au niveau national. De même, l'entrée des fonds du CNAHES, sous l'égide du SIAF, permet de renforcer les liens avec le milieu de la recherche sur l'enseignement spécialisé. Ces collectes doivent se poursuivre dans les quatre années à venir, dans le cadre des comités de collecte mis en place avec les associations concernées.

Les actions à venir concernent tant des démarches de prospection de collecte en matière de fonds liés à l'histoire du sida (association française des hémophiles, Sidaction, Sida-Info-service), que le traitement de fonds déjà entrés relevant de ces domaines : fonds Christiane Charmasson [association Didier Seux / psychiatrie et VIH], fonds Geneviève Pastre, fonds Bach-Ignasse, fonds Daniel Defert, fonds Yves Roussel. Il convient enfin de valoriser les fonds déjà entrés et traités : Act-up, David et Jonathan, Baudry.

## Deux opérations exceptionnelles permises par le mécénat

Enfin, on ne saurait passer sous silence deux opérations exceptionnelles qui ont été permises grâce à des mécénats d'une importance jamais égalée dans l'histoire de l'institution. Ces deux opérations, entamées pendant la période 2013-2016, se poursuivront pendant l'exercice 2017-2020.

### *Projet Météo-France - Projet AAA : Accès aux archives malgré l'amiante*

Le projet de Météo-France est de constituer, à partir des informations trouvées dans les archives, une base de données ouverte des indicateurs météorologiques quotidiens sur la longue durée. Cet outil sera au service des chercheurs pour étudier, grâce à des suites temporelles ainsi renseignées, le climat en France métropolitaine et dans l'Empire colonial durant une partie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Météo-France a donc engagé une recherche dans les archives de ses établissements et aussi dans les fonds versés aux Archives nationales (6 300 articles) pour numériser les comptes rendus quotidiens [CRQ] puis en extraire les données, les corriger et les intégrer à une base de données – opération de *data rescue*.

Un premier problème s'est posé lorsqu'il a été constaté que les cartons conservés par les Archives nationales à Fontainebleau avaient été stockés dans des locaux amiantés. Pour faire face à la dépense du désamiantage, Météo-France a fait appel à la Fondation BNP-Paribas qui a accepté de mécéner l'opération, partenariat et mécénat consacrés par deux conventions signées en 2011. La Fondation s'est ainsi engagée à soutenir Météo-France pour le recrutement de chercheurs pour le dépouillement et l'analyse climatique des archives, et à soutenir les Archives nationales sur trois années. Le prestataire a été retenu en janvier 2013. Le désamiantage, cartons et contenus, a eu lieu à l'été 2013.

Les opérations de repérage, de sélection et de numérisation ont donc pu se mettre en place. Météo-France a fait numériser, en lien étroit avec les Archives nationales, des séries de comptes rendus quotidiens, de relevés des postes bénévoles, de relevés météorologiques établis dans les écoles normales ou dans les hôpitaux militaires d'outre-mer (550 000 images). 15 instruments de recherche issus du premier marché de dématérialisation ont été révisés et publiés en salle des inventaires virtuelle.

Fin mars 2014, la fermeture du bâtiment de conservation de Fontainebleau pour des raisons de sécurité a ralenti le travail qui s'est néanmoins poursuivi, tandis que l'évolution de la situation sur le site (contrôle par des instruments de mesure des unités de conservation sinistrées, extraction en cours d'archives contaminées par des moisissures comprenant de nombreuses archives de Météo-France) permettra, pour les quatre années à venir, la poursuite de l'opération pour des séries jugées prioritaires.

Parallèlement, Météo-France a réalisé une exposition numérique consacrée au projet (<http://files.meteofrance.com/files/comprendre/test/exponumaq>) qui a été mise en ligne en novembre 2015, à l'occasion de la COP 21. Elle présente des documents collectés dans le cadre du projet ainsi que d'autres issus des fonds Météo-France au travers de huit collections d'archives. L'objectif a été de valoriser l'ensemble des éléments, à la fois les images et les textes.



Portrait gravé de Turgot, in Pierre-Samuel Dupont de Nemours (éd.), *Œuvres posthumes de M. Turgot*, Lausanne, 1787, n. p.

### *L'acquisition et le traitement du fonds Turgot*

Parvenu quasiment intact jusqu'à nous, le fonds Turgot représente un ensemble cohérent, du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, de plus de 14 000 documents, soit 11 mètres linéaires. Près de 880 pages de papiers personnels et de travail annotés, biffés, corrigés, de la fine écriture d'Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781), intendant du Limousin puis contrôleur général des finances de Louis XVI, constituent le cœur de ces manuscrits. Source d'informations unique sur les pratiques administratives et décisionnelles de la monarchie de la fin d'Ancien Régime, cet ensemble reflète le fonctionnement de l'État à son plus haut niveau, ce qui a rendu impératif son maintien en France grâce à l'action déterminée du Service interministériel des Archives de France. Bien au-delà de la simple conservation, l'acquisition du fonds Turgot permise grâce au mécénat de la Banque de France - avec, pour objectifs principaux, de contribuer au développement du patrimoine culturel de l'État et de favoriser la connaissance en économie - permet de réévaluer le rôle de Turgot comme précurseur d'Adam Smith dans l'élaboration de la pensée économique classique.

Il reste, pour les quatre années à venir, à achever l'inventaire et compléter la numérisation, tout en contribuant activement aux opérations de valorisation scientifique pilotées notamment par la Banque de France. Cette action, forte dans le domaine de l'histoire économique, pourrait se poursuivre avec l'acquisition d'autres fonds prestigieux d'Ancien Régime.

## 4. QUELLE STRATÉGIE POUR UNE CONSERVATION RAISONNÉE ?

### Maîtriser les espaces de conservation entre collecte et redéploiement des fonds

Les Archives nationales conservent en 2016 plus de 350 kilomètres linéaires d'archives sur leurs rayonnages. Le lien entre la cote et son adresse de localisation constitue la base du récolement géographique permanent [RGP] des archives, grammaire essentielle unissant 2 300 000 cotes à 700 000 adresses.

#### Le bilan du PSCE 2013-2016

Les transferts massifs d'archives entre les trois sites, qui ont porté sur 195 kilomètres linéaires de fonds, ont duré un an et demi ; ils ont été achevés fin 2013. Il s'agit sans doute là du plus important transfert d'archives jamais réalisé. En dépit d'aléas inévitables, il a été mené à bien dans des conditions satisfaisantes, sans qu'aucun document n'ait été égaré ou détérioré. Les Archives nationales en retirent une très importante expérience et expertise méthodologique.

#### Réussir la préparation des transferts des fonds de Fontainebleau à Pierrefitte-sur-Seine et le redéploiement des fonds sur le site de Paris



Tubes en carton contenant des plans d'architectes avec des moisissures.  
© Arch. nat. / pôle image

Les transferts à venir vers le site de Pierrefitte-sur-Seine concernent à la fois les 12,5 kilomètres d'archives contaminés en cours de traitement et les 80 kilomètres linéaires encore conservés sur place.

Il s'agira également, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur immobilier des Archives nationales sur le site de Paris, de planifier et de prioriser les travaux, tant pour les espaces de conservation (remise aux normes, restructuration complète de certains espaces), que pour les bureaux et espaces de traitement des différents services, les espaces d'exposition, les ateliers ou la bibliothèque historique.

Dans ce cadre, il s'agira également de redéployer les fonds sur le site de Paris.

Un travail très fin est en cours d'achèvement pour les fonds du Moyen Âge et de l'Ancien Régime visant à la fois à tirer le meilleur parti des magasins existants, à prendre en compte les localisations pour faciliter la communication, à assurer les besoins de desserrement des collections, ainsi que les besoins de reconditionnement pour les fonds anciens prestigieux et fragiles, notamment ceux comportant des pièces scellées.

Pour les fonds du Minutier central des notaires de Paris, dont la collecte a repris depuis 2013, les premiers transferts internes ont été réalisés fin 2016, permettant à la fois d'évacuer des minutes des sous-sols, dont les conditions de conservation étaient médiocres, et de reconstituer, une fois les travaux de classement achevés, les études dans leur ordre chronologique.

Une réévaluation des fonds de la bibliothèque est en cours, prenant notamment en compte les ouvrages et les périodiques conservés sur le site de Fontainebleau. Les cartes et plans seront à terme conservés et communiqués au CARAN. De même, les collections du musée seront à redéployer, afin de leur offrir des conditions de conservation plus satisfaisantes qu'à l'heure actuelle.

### Les ateliers face à la masse : définir une politique entre expertise et externalisation

#### Le bilan du PSCE 2013-2016

À l'occasion de la mise en place de la nouvelle organisation des Archives nationales en 2012, le fonctionnement des ateliers avait été profondément revu. Le principe était de constituer des ateliers sur trois sites : il en est ainsi de l'atelier photographique, de l'atelier de conservation préventive comme de l'atelier de restauration. L'atelier de restauration et de moulage des sceaux est le seul à n'être implanté que sur un seul site, celui de Paris, en raison de la nature des fonds qui y sont conservés. La première année pleine de fonctionnement dans ce cadre remonte donc à 2013.

Le service de conservation préventive a rationalisé ses procédures en matière de fournitures de conservation et de conditionnements standards ou spécifiques (conditionnements complexes, hors format, etc.). Un marché à bons de commande a permis d'acquérir, pendant la période, différentes typologies de conditionnement pour des traitements « de masse ».

Les Archives nationales conduisent des chantiers de reconditionnement de fonds, contemporains ou anciens, dont la conservation présente des enjeux spécifiques. Ces dernières années, l'accent a ainsi été mis sur le reconditionnement des parchemins mérovingiens et carolingiens, de la série S, (Biens des établissements religieux), qui compte plusieurs milliers de parchemins scellés, et du fonds photographique de la présidence de la République. Une campagne d'encartonnement des registres du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime est à l'étude.

Depuis 2012, l'activité de l'atelier de restauration, reliure et dorure est de plus en plus, et presque exclusivement, consacrée à la préparation des documents avant leur numérisation. L'importance nouvelle de ce travail préparatoire a fortement dirigé la réflexion de réorganisation du travail de l'atelier et a abouti, entre autres, à la mise en place de missions spécifiques de coordination des projets de numérisation. L'opération majeure de l'atelier de restauration depuis 2013 a porté sur le traitement des plans du château de Versailles dans le cadre d'un partenariat scientifique avec le Centre de recherche du château de Versailles financé par la Fondation des sciences du patrimoine (voir *supra*).

## Les projets à venir

### Lancer un marché de prestation de restauration/reliure



Atelier de restauration. © Arch. nat. / pôle image

Les besoins exprimés par les services métier sont souvent supérieurs aux moyens de réalisation en interne : la question de l'externalisation de certaines prestations doit être évaluée et définie. Le haut niveau de qualification des équipes des ateliers de restauration doit être pris en compte, afin de les décharger de certaines actions et de leur laisser le temps de se consacrer aux opérations les plus délicates. Néanmoins, externaliser est également une charge. Tous ces éléments doivent donc concourir à définir et à mettre en œuvre une politique d'externalisation contrôlée.

Dans ce cadre, il est prévu, en collaboration avec le SIAF, de réactualiser le manuel pour la reliure et la restauration des documents d'archives. Par ailleurs, est prévue la création d'un inventaire de la collection des fers de l'atelier de dorure des Archives nationales.

### Ouvrir la réflexion sur des conditionnements standards de qualité pour les versements à venir

Les versements d'archives publiques aux Archives nationales, en provenance des ministères et des organismes sous leur tutelle, constituent non seulement des accroissements annuels importants (plusieurs kilomètres) mais surtout des archives à conservation définitive, le patrimoine de demain. Une question essentielle est celle des conditionnements dans lesquels entrent chaque année ces versements. Ces conditionnements soulèvent en effet des questions de plusieurs ordres, dont celui du poids des cartons, que les efforts importants menés en matière de transitique en 2016, qui se poursuivront en 2017, ne peuvent suffire à résoudre.

### Partager l'expertise des Archives nationales en matière de conservation

Les métiers de la conservation (préventive et curative) ainsi que de la numérisation sont liés à la recherche scientifique et à l'expérimentation. Les pratiques sont régulièrement testées comme les matériaux sont eux-mêmes éprouvés. Au-delà des publications dans des revues scientifiques, les ateliers des Archives nationales ont tout intérêt à partager largement leur savoir-faire avec leur communauté professionnelle, en particulier les collègues des établissements patrimoniaux et, notamment, des autres services publics d'archives. En outre, il est important de faire connaître la diversité et la qualité des métiers des archives au public, souvent amateur des « coulisses du patrimoine ».

Il convient par conséquent d'enrichir l'espace professionnel sur le portail Internet des Archives nationales. Les rédacteurs privilégieront l'exposé de techniques développées afin de faire face à une situation récurrente (boîte sur mesure, remise à plat de parchemin) ou inédite (désinfection d'archives aux rayons gamma). Ils pourront également présenter des opérations exceptionnelles.

## Assurer la gestion du risque

### Le bilan du PSCE 2013-2016

#### Le diagnostic environnemental du site de Paris

En 2015, le service de conservation préventive a établi un diagnostic environnemental des espaces de conservation sur le site de Paris, constitué d'une analyse et d'une synthèse des données climatiques, sanitaires et techniques recueillies entre 2001 et 2014. Ces éléments ont permis d'orienter des choix stratégiques sur l'affectation ou non de certains locaux comme espaces de conservation, et de prioriser les travaux à effectuer pour en rendre d'autres conformes à cette destination.

#### Le plan de sauvegarde et d'urgence

Une version complétée et actualisée du plan de sauvegarde et d'urgence du site de Paris a été réalisée par le service de conservation préventive en 2014-2015 et sa mise en œuvre a commencé par l'acquisition de matériels et d'équipements d'urgence. Les Archives nationales se sont dotées en particulier d'une structure modulaire gonflable, avec plusieurs espaces pour traiter des archives sinistrées, et se proposent d'en partager l'usage avec d'autres établissements patrimoniaux. Un appel à volontaires à mobiliser en cas de sinistre a été lancé et des formations ont été organisées à leur intention.

#### Le plan de prévention contre les inondations

À la demande du haut fonctionnaire de défense et de sécurité, l'étude du risque inondation sur le site de Paris a été approfondie. Les Archives nationales ont élaboré leur premier plan de prévention contre les inondations en 2016. Elles ont surtout décidé d'évacuer à terme complètement les sous-sols inondables du site de Paris et un grand plan de redéploiement des fonds patrimoniaux qui s'y trouvaient encore a été lancé.

#### Les opérations de décontamination biologique sur le site de Paris

En 2014 et 2015, un important chantier de traitement des fonds conservés dans les sous-sols du site de Paris a été mené à bien, qu'il convient de poursuivre pour des archives du Parlement de Paris.

#### Les opérations de décontamination biologique sur le site de Fontainebleau : recours au rayonnement gamma



Archives de Fontainebleau avec de la moisissure.  
© Arch. nat. / pôle image

Le bâtiment principal du site de Fontainebleau est fermé depuis le 28 mars 2014, en raison de désordres structurels graves. En juillet 2015, lorsque l'autorisation a été donnée d'accéder au 5<sup>e</sup> et dernier sous-sol, une inondation a été découverte, remontant au mois de mars précédent. Les documents avaient donc séjourné plusieurs mois dans une atmosphère saturée d'humidité et des moisissures avaient eu tout le temps de s'y développer. Il est vite apparu que la totalité des documents conservés dans ce sous-sol, soit 56 000 boîtes occupant plus de 12 kilomètres linéaires de rayonnages et des dizaines de milliers de plans devaient être décontaminés. Le sinistre auquel se sont trouvées confrontées les Archives nationales revêt, par son ampleur, un caractère exceptionnel.

Les archives contaminées par des moisissures sont habituellement traitées par gazage à l'oxyde d'éthylène, mais cette solution n'est pas adaptée au volume à traiter. Aussi les Archives nationales ont-elles opté pour une décontamination par rayons gamma : si ce procédé est utilisé de façon courante dans d'autres pays pour le traitement des archives, ce choix est, à cette échelle, une première en France. Il a fallu mettre au point, avec l'aide de laboratoires et d'entreprises spécialisés, un protocole de traitement, déterminer notamment les doses d'irradiation applicables, en fonction des souches de moisissures présentes, du poids et de la densité des palettes, et définir des procédures de contrôle de son efficacité. Le chantier, commencé en juin 2016, devrait s'achever au cours du deuxième trimestre 2017.

#### La prise en compte du risque amiante

Les Archives nationales ont été confrontées sur le site de Fontainebleau aux conséquences de la pollution par l'amiante d'une partie des fonds qui étaient conservés dans le bâtiment dénommé le « Peigne ». En 2003, à la faveur de la constitution d'un dossier technique amiante [DTA], des matériaux amiantés ont été découverts, qui ont fait l'objet de travaux de retrait en 2008.

Après la mise au point d'un protocole approuvé par la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France, a été lancé entre 2011 et 2014, un chantier de dépoussiérage et de décontamination amiante en trois phases.

## Les projets à venir

### Faire vivre le plan de sauvegarde et d'urgence

Une convention de coopération et d'entraide vient d'être signée avec la Bibliothèque nationale de France afin de permettre la mise en commun des compétences et des moyens et l'organisation de sessions de formation communes. Il conviendra de la mettre en œuvre et de l'actualiser, ainsi que de l'étendre à d'autres partenaires (par exemple la direction des archives du ministère des Affaires étrangères entre les sites de La Courneuve et de Pierrefitte-sur-Seine).

Il convient, dans ce cadre, de poursuivre la rédaction des fiches d'intervention et de les valider, de mettre à jour la cartographie des fonds à protéger ou à évacuer en priorité, au fur et à mesure des transferts de documents entre les sites ou au sein d'un site, et de poursuivre l'acquisition du matériel d'intervention d'urgence.

Il convient également de poursuivre les actions de sensibilisation du personnel des Archives nationales en vue de la constitution et du renouvellement des équipes de volontaires, de mettre en œuvre un plan de formation des volontaires commun aux Archives nationales et à la BnF, incluant un volet spécifique pour la formation des agents chargés de l'encadrement des équipes de volontaires, et de poursuivre la formation aux techniques d'intervention sur les documents des personnels des équipes de sécurité des sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine.

### Prendre en compte le risque amiante notamment dans la collecte des archives

Les Archives nationales doivent donc mettre en œuvre un programme d'actions destiné à permettre l'identification des locaux à risque d'où proviennent des fonds d'archives conservés ou destinés à être conservés sur leurs sites. Cette action fait suite à une note du délégué interministériel aux Archives de France du 22 septembre 2016, adressée aux secrétaires généraux des ministères sur la prévention du risque amiante dans les archives. Cette note s'inscrit elle-même dans le cadre de la circulaire de la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique du 28 juillet 2015, et de celle de la ministre de la Culture et de la Communication du 5 août 2015, aux directeurs et responsables des services territoriaux d'archives.

Il convient par conséquent de collecter et exploiter la documentation disponible (dossiers techniques amiante et leurs fiches récapitulatives) sur la présence éventuelle d'amiante dans les bâtiments dans lesquels ont été produits ou conservés les fonds d'archives transférés aux Archives nationales.

### Désamianter les fonds encore stockés dans le bâtiment « Peigne »

Les 1310 mètres linéaires de documents encore conservés dans le bâtiment « Peigne » du site de Fontainebleau, qui présentent un niveau d'empoussièrement par l'amiante particulièrement élevé, doivent faire l'objet d'un traitement approprié. Le traitement du fonds dit « de Moscou », en 2005-2006, constitue un utile précédent sur lequel s'appuyer.